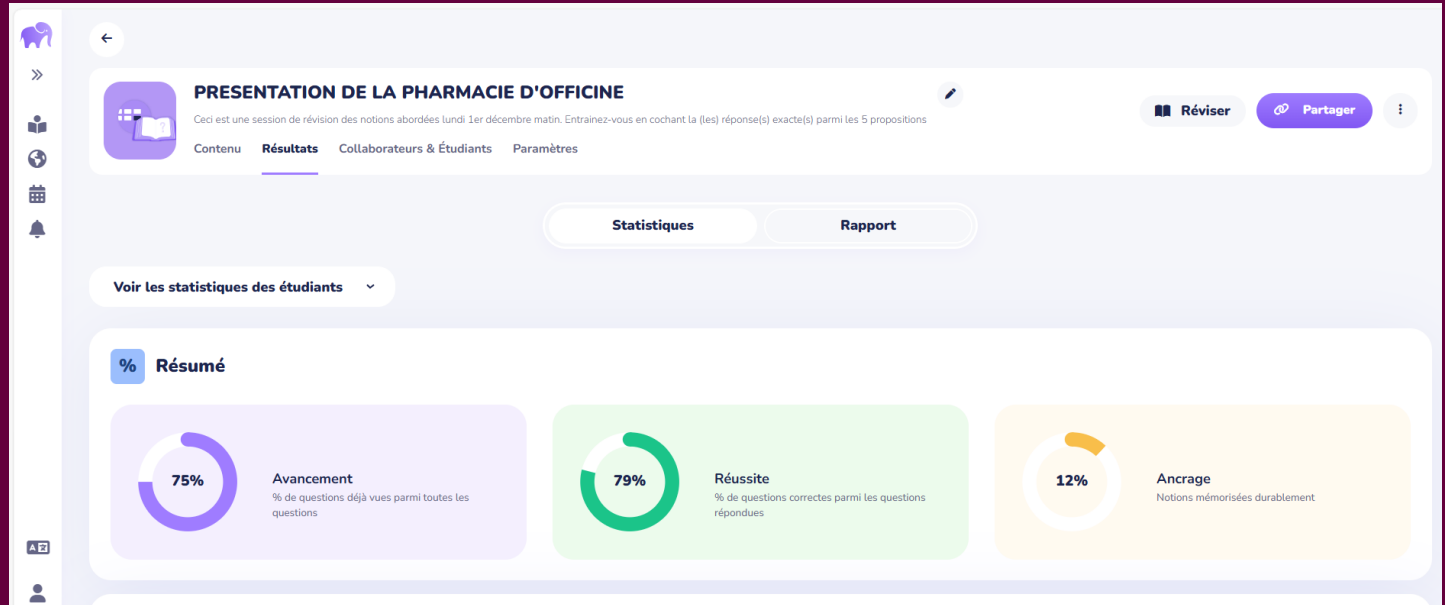




Outils numériques & IA à l'officine

Caroline COTTART 9 mars 2026



Plus de 90 connections
à votre outil de révision au 1er semestre
pour vous aider à apprendre et réviser vos cours ...



Outils numériques & IA à l'officine

Contexte

Démarche Qualité Officine : Enjeux et Objectifs, Feuilles de route

Site DQO

- Le site internet : <https://www.demarchequalityofficine.fr/>
- Auto-évaluation annuelle : un élément de ROSEP officinale
- Principes du Référentiel Qualité
- Kit d'outils : Guide de présentation, Fiches Mémo, Procédures, Check-lists,
- Nouvelle rubrique « Ma DQO perso »

Séjour de la santé

Réforme du système de santé : mutation profonde de l'offre de soins

- Qu'est-ce que « le **Séjour de la santé** »
- Qu'est-ce que : « le **Séjour du numérique** »

Lexique

E-Santé, ANS, INS, DP, DMP, Mon Espace Santé, Appli Carte Vitale, ADRI
MSS, E-CPS, ASAFO-PHARMA et E-prescription, Télémédecine...

IA

- Préparer/ Initier / Sécuriser les dispensations en temps réel
- Optimiser les nouvelles missions, entretiens, bilans

C ontexte

- Enjeux
- Objectifs
- Feuilles de route

Démarche
Qualité
Officine



La qualité : cœur de métier de l'activité officinale...

On ne badine pas avec la santé !





Accompagnement

Dispensation

Conseils

Prévention



Orientation

Dépistage

« Prescription »
pharmaceutique

Logigrammes Protocoles



À RETENIR!

Accompagnement

Bilan Partagé de Médication

BPM patients chroniques polymédiqués

Entretiens Patients en oncologie

Entretiens anti-cancéreux par voie orale

Entretiens Patients Chroniques

Entretiens Anti-coagulants oraux (AVK) et corticoïdes inhalés (asthme)

Entretiens Femmes enceintes

Entretiens sensibilisation substances tératogènes et foetotoxiques

Entretiens Bilan de Prévention

Entretiens sensibilisation / prévention : 18-25 ans, 45-50 ans, 60-65 ans, 70-75 ans.

Dispensation

Intervention
Pharmaceutique

Délivrance

Ajustée du traitement (proposition de modification de la thérapeutique)

Délivrance

Eclairée du traitement

Informations & Conseils

(nécessaires au Bon Usage du médicament)

PDA

(Préparation éventuelle des Doses à Administrer)

Analyse pharmaceutique

Posologies / Doses / Durées / Mode & Rythme admin. / CI, IM, Redondance

1er recours

Prévention : Dépistages

TAG, Test Grippe, TROD Angine, Remise Kit KCR...

Prévention : Vaccinations

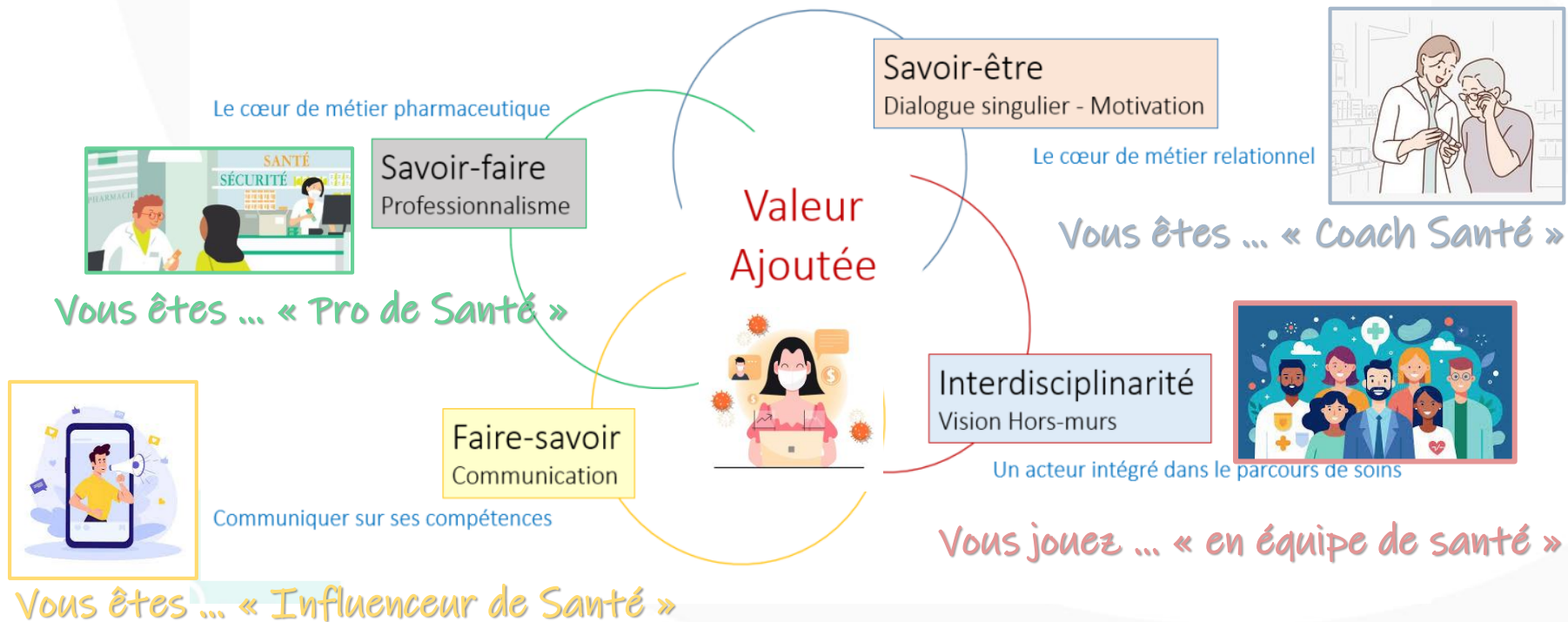
Grippe, Covid,
DTP, DTCP, HPV, Hépatite A et B, Méningocoque ABCYW, Pneumo, Rage

Premiers secours et Orientations

Conseils, 1ers secours/1ers soins, Orientation (MG, Urgences)

Présentation de la pharmacie d'officine

Valeur ajoutée : Les 4 piliers,
= fondement des sciences pharmaceutiques officielles



La qualité : cœur de métier de l'activité officinale...

On ne badine pas avec la santé !

Démarche Qualité Officine 

PHARMACIE ENGAGÉE, PATIENT SÉCURISÉ. 

QU'EST-CE QUE LA DÉMARCHE QUALITÉ EN OFFICINE ?



La Démarche qualité à l'officine

Copier le

LA DÉMARCHE QUALITÉ
À L'OFFICINE

PLUS DE VIDÉOS

0:03 / 1:40

YouTube

Un travail d'équipe fédérateur qui s'inscrit dans une démarche globale pérenne...

DQO : Feuille de route 2019-2023

FEUILLE DE ROUTE À DESTINATION
DE LA MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Déploiement d'une démarche
qualité à l'officine



*La qualité en officine,
un engagement collectif
au service des usagers du système de santé*



LA CHAMBRE SYNDICALE | Federgy



- Décembre 2018 -

Démarche
Qualité
Officine 

Un objectif ambitieux :

100 % des officines engagées
dans la démarche à **5 ans**.



DQO : 1^{ère} Feuille de route 2019-2023



Les objectifs de cette démarche sont de :

- ☑ Réaffirmer la sécurité du patient au cœur des préoccupations de la profession, en renforçant la confiance accordée aux pharmaciens,
- ☑ Soutenir le développement de nouvelles missions en officine dans le cadre des réformes de transformation du système de santé initiées par les pouvoirs publics.

6 axes de travail ont été proposés à la ministre (Agnès de Buzin):

- ➔ Mettre en place une **instance nationale** en charge de la qualité à l'officine
- ➔ Etablir un **référentiel qualité** pour l'ensemble de la profession
- ➔ Déployer la démarche qualité au sein de la profession officinale et sur tout le territoire
- ➔ Développer des outils numériques en accès libre au service de la profession
- ➔ Etablir un **dispositif progressif d'accompagnement** et d'évaluation de la profession
- ➔ Soutenir financièrement l'effort de la profession



Démarche
Qualité
Officine 

**DÉPLOIEMENT
D'UNE DÉMARCHE
QUALITÉ
À L'OFFICINE
2023 - 2027**

La qualité en officine,
un engagement collectif au service
des usagers du système de santé



DQO : 2^{ème} Feuille de route 2023-2027

Axe 1

FAIRE ÉVOLUER LES OUTILS ET PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DES PHARMACIENS

- Faire vivre et évoluer les outils en fonction des pratiques professionnelles et des enjeux
- Proposer un accompagnement personnalisé des pharmaciens pour déployer la DQO au sein de leur officine

Axe 2

POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DE LA DÉMARCHE ET RENFORCER LES MESURES INCITATIVES

- Animer le réseau de pharmaciens et partenaires
- Renforcer et diversifier les mesures incitatives

Axe 3

RENFORCER LA DÉMARCHE

- Asseoir la robustesse de la DQO
- Aller vers une labellisation

Comparaison du Référentiel Qualité OfficineVersus modèles existants ISO 9 001 et ISO 15 189



	ISO 9 001	ISO 15 189	RQ
Milieu	Tout organisme Non spécifique	Laboratoire de Biologie Médicale Spécifique	Officine Spécifique
Rédacteur	Norme internationale	Norme internationale	-Ordre des Pharmaciens -Haut Comité Qualité à l'Officine
Obligation d'application	Non	Oui	Non
Certification	Oui 3ans	Oui	Non
Accréditation	Non	Oui 4 à 5 ans	Non
Payant	Oui	Oui	Non

Source : Audrey Michelle Antoinette Flore Ferrand. Mise en place et analyse de la démarche qualité officinale proposée par le site Démarche Qualité Officine de l'Ordre des Pharmaciens. Sciences du Vivant [q-bio]. 2022. ffdumas-03836960

Site DQO

Le site : <https://www.demarchequalityofficine.fr/>

- ❑ Auto-évaluation en ligne
- ❑ Principes Référentiel Qualité
- ❑ Kit d'outils accessibles librement en ligne:
 - Guide de présentation
 - Fiches Mémo
 - Procédures
 - Check-lists,
- ❑ Nouvelle rubrique « Ma DQO perso »



L'autoévaluation, un outil de mesure et de réassurance

 Démarche
Qualité
Officine 

 **L'AUTOÉVALUATION, UN OUTIL
DE MESURE ET DE RÉASSURANCE**

0:11 / 0:53

YouTube



L'auto-évaluation Qualité **annuelle** : un élément de ROSP* officinale

Rémunération sur Objectifs de Santé Publique (Rosp)

- créée en 2011
- contribue à faire évoluer les pratiques pour atteindre les objectifs de santé définis par la convention

Les indicateurs de la Rosp « Bon usage des produits de santé »



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

ASSURÉ PROFESSIONNEL DE SANTÉ ENTREPRISE Qui sommes-nous ? Carrières Études et données Presse

l'Assurance Maladie | ameli.fr pour les pharmaciens

VOTRE CAISSE : Hauts-de-Seine CHANGER

ACTUALITÉS TEXTES DE RÉFÉRENCE **VOTRE EXERCICE PROFESSIONNEL** SANTÉ ET PRÉVENTION

Pharmacien > Votre exercice professionnel > Rémunérations > Rémunérations sur objectifs

Indicateurs de la Rosp « Bon usage des produits de santé » ou Ro **BUPS**

Indicateurs	Indicateurs sociale	Objectif	Type d'indicateurs	Rémunération
Adhésion à la démarche qualité mise en place par le « Haut Comité qualité officine »	oui	Autoquestionnaire Newsletter Programme d'amélioration	Attestation d'autoévaluation à fournir	100 € par an
Pénétration des médicaments génériques dans l'ensemble du répertoire des groupes génériques	oui	Taux supérieur ou égal à 85 %	Automatisé	Aucune
Pénétration des médicaments génériques pour les molécules n'étant pas concernées par les dispositions du III de l'article L. 162-16 du code de la sécurité sociale	non	100 %	Automatisé	En fonction de l'économie globale (dans la limite de 10 M€) répartie entre chaque officine selon le volume de génériques de ces molécules délivrés



QUAND FAIRE CETTE AUTOÉVALUATION ?

Pour vous évaluer d'une période à une autre...

- ✓ A tout moment
- ✓ Au moins une fois par an

À RETENIR!

ATTESTATION DE RÉALISATION DU QUESTIONNAIRE D'AUTOÉVALUATION



Lorsque l'auto-évaluation est réalisée, vous accédez à un bilan contenant vos résultats ainsi qu'une attestation justifiant la réalisation de celle-ci. Vous pouvez également les retrouver sur votre tableau de bord et les télécharger à tout moment.

- ✓ L'attestation est pré-remplie avec le nom et l'adresse de l'officine ainsi que la date de réalisation de l'auto-évaluation
- ✓ Les autres champs doivent ensuite être complétés par le pharmacien ayant réalisé l'auto-évaluation (qui peut être le titulaire et/ou l'adjoint) : celui-ci doit indiquer son nom et son numéro RPPS, puis apposer sa signature et le tampon de l'officine
- ✓ Une fois complétée, le pharmacien est invité à ["la joindre à sa déclaration sur le portail internet de l'assurance maladie dédié aux professionnels de santé "](#) quand celui-ci le permettra
- ✓ L'attestation est générée de façon rétroactive pour les anciens bilans. Mais seuls les bilans réalisés à partir de janvier 2022 permettront de pouvoir bénéficier de la ROSP.

Voici les résultats obtenus pour notre officine :

**Merci,
votre autoévaluation est terminée !**



Ce qu'il faut retenir :

Vos réponses montrent une situation avancée dans la prise en compte du référentiel qualité. Une amélioration de vos pratiques est encore possible pour mieux profiter des bénéfices d'une démarche qualité.

Prise en charge et information de l'utilisateur du système de santé

Votre score:
58%

Vos réponses montrent une situation avancée pour accueillir, prendre en charge et bien informer les usagers. Une amélioration de vos pratiques est encore possible pour mieux profiter des bénéfices d'une démarche qualité.

A la suite de cette auto-évaluation, nous vous recommandons, par exemple, si cela n'a pas déjà été fait de :

- Définir des modalités d'accueil physique et téléphonique,
- Mettre en place une ligne ou une démarcation de confidentialité et disposer une ou plusieurs chaises pour les personnes le nécessitant ,
- Mettre en place une méthode d'accueil de type ACROPOLE (site web AcQO),
- Proposer à l'équipe et afficher une liste de questions systématiques à poser à l'utilisateur,
- Savoir orienter vers la structure adéquate de prise en charge selon le besoin (médecin, urgences, assistance sociale...),
- Discuter en réunion d'équipe des retours patients et en ressortir des voies d'amélioration,
- Remettre une fiche conseil, une brochure (par exemple du Cespharm),
- Dispenser des conseils hygiéno-diététiques complémentaires.

Dispensation des médicaments et des autres produits autorisés

Votre score:
67%

Vos réponses montrent une situation avancée dans la maîtrise et la sécurisation de la dispensation. Une amélioration de vos pratiques est encore possible pour mieux renforcer la sécurisation de la dispensation.

A la suite de cette auto-évaluation, nous vous recommandons, par exemple, si cela n'a pas déjà été fait, de :

- *Collecter systématiquement, sous consentement les coordonnées du patient ou de l'usager y compris son numéro de téléphone,*
- *Se connecter systématiquement au DP pour consulter l'historique et l'alimenter.*
- *Proposer à toute l'équipe un mode opératoire d'analyse de l'ordonnance,*
- *Réaliser le double contrôle en temps réel en back office ou a posteriori selon les cas, préférentiellement par une personne différente,*
- *Par exemple en utilisant l'outil de pointage du double contrôle du LGO,*
- *Prévenir le patient en cas d'erreur et apporter une action correctrice,*
- *Se former régulièrement sur toutes les catégories de produits (phytothérapie, aromathérapie, compléments alimentaires, etc.)*
- *Pour les préparations, garder la trace des contrôles réalisés à la réception, des anomalies et du suivi qui en découle,*
- *Faire systématiquement une fiche de préparation validée par un pharmacien et la conserver*

Missions et services

Votre score:
33%

Vos réponses montrent la mise en œuvre d'actions fondamentales pour mettre en place des services. Ces premières actions doivent vous inciter à poursuivre vos efforts et à systématiser des pratiques pour mieux accompagner les usagers et mieux les satisfaire.

A la suite de cette auto-évaluation, nous vous recommandons, par exemple, si cela n'a pas déjà été fait :

- *Identifier les besoins des usagers de mon officine,*
- *Définir une politique de services en concertation avec l'équipe,*
- *Établir un calendrier de mise en place,*
- *Former l'équipe aux nouveaux services (en présentiel ou en ligne),*
- *Se référer aux outils et modes opératoires proposés par les autorités de santé,*
- *Organiser les locaux, en particulier un espace de confidentialité,*
- *Définir un mode opératoire de gestion des urgences et premiers secours (sous forme d'arbre décisionnel),*
- *Tenir un registre des interventions de premiers secours. Si nécessaire, communiquer avec le médecin,*
- *Consulter régulièrement le site du Cespharm et d'autres sites institutionnels de santé publique et commander des outils de communication des campagnes de prévention (affiches, brochures...)*
- *Mettre en place une fiche de vie du matériel médical jusqu'à sa fin de vie (sortie du parc de location),*
- *Lors de la délivrance d'un autotest, expliquer au patient son utilisation et ses limites.*

Moyens nécessaires au fonctionnement de l'officine

Votre score:
62%

Vos réponses montrent une situation avancée dans la gestion des moyens en support de vos activités de dispensation et de services. Une amélioration de vos pratiques est encore possible pour mieux profiter des bénéfices d'une démarche qualité.

A la suite de cette auto-évaluation, nous vous recommandons, par exemple, si cela n'a pas déjà été fait :

- Définir les responsabilités de chaque fonction et les compétences correspondantes,
- Identifier le référent de chaque service proposé par l'officine,
- Déterminer les tâches de chaque personne et les rituels de fonctionnement de l'officine,
- Disposer d'une copie des diplômes et des inscriptions à l'Ordre afférentes,
- Conserver les attestations de formation DPC et autres des pharmaciens et des préparateurs,
- Se référer à la procédure de la gestion des alertes sanitaires éditée par l'ONP en 2016,
- Sensibiliser l'équipe aux différentes vigilances (pharmacovigilance, matériovigilance, cosmétovigilance, addictovigilance, hémovigilance, biovigilance),
- Lors de la délivrance d'un produit thermosensible, rappeler les consignes de respect de la chaîne du froid,
- Définir et appliquer les modalités de nettoyage, entretien et maintenance des différents équipements,
- Identifier et contrôler le stock des produits immobilisés de plus de 6 mois,
- Mettre en place une procédure de gestion des périmés,
- Discuter des actualités réglementaires lors de réunions d'équipe,
- Nommer un responsable qualité,
- Définir une fiche type pour enregistrer et corriger les non conformités (erreur de stock, erreur de délivrance, problème de livraison...) et mettre en place les actions correctives en rapport avec les causes

Démarche
Qualité
Officine



RÉFÉRENTIEL QUALITÉ



VERSION 1.0 - NOVEMBRE 2023

DQO : Le référentiel Qualité

À RETENIR!

Qu'est-ce que le référentiel ?

Le référentiel rassemble **un ensemble de principes et/ou de recommandations, permettant de bâtir, d'améliorer ou d'évaluer le fonctionnement de l'officine.**

Il constitue l'élément indispensable de la démarche qualité proposant les objectifs à atteindre.

Il s'inspire des bonnes pratiques, des recommandations et des récentes évolutions de la profession.

Néanmoins, le Référentiel Qualité ne substitue pas à la réglementation.

SOMMAIRE

1. Contexte

2. Présentation

3. Prise en charge et information de l'utilisateur du système de santé

- 3.1 Accueil de l'utilisateur du système de santé
- 3.2 Écoute et information de l'utilisateur du système de santé
- 3.3 Satisfaction de l'utilisateur du système de santé

4. Dispensation des médicaments et des autres produits autorisés

- 4.1 Dispensation en officine et à domicile de médicaments sur prescription
- 4.2 Dispensation de médicaments sans prescription et des autres produits (marchandises autorisées)
- 4.3 Vente et dispensation en ligne
- 4.4 Préparations pharmaceutiques
- 4.5 Usage du DP et du DMP

5. Missions et Services

- 5.1 Stratégie de services
- 5.2 Organisation des services
- 5.3 Urgences et premiers secours
- 5.4 Actions de prévention et de promotion de la santé
- 5.5 Location de dispositifs médicaux
- 5.6 Préparation des doses à administrer (PDA)
- 5.7 Vaccination
- 5.8 Livraison à domicile (dispensation exclue) – Portage

5.9 Dépistage des maladies infectieuses et des maladies non transmissibles

5.10 Bilan partagé de médication

5.11 Entretien pharmaceutique

5.12 Éducation thérapeutique

5.13 Coopération interprofessionnelle - parcours coordonné de soins

5.14 Télésanté

6. Moyens nécessaires au fonctionnement de l'officine

6.1 Responsabilités et tâches

6.2 Gestion des compétences

6.3 Gestion des alertes sanitaires (retraits/rappels)

6.4 Continuité des soins (ruptures)

6.5 Gestion des vigilances

6.6 Respect de la chaîne du froid

6.7 Adéquation des locaux aux services réalisés

6.8 Adéquation des équipements

6.9 Maîtrise des systèmes d'information

6.10 Gestion des stocks et des périmés

6.11 Veille légale et scientifique sur l'exercice professionnel

6.12 Traçabilité des actes et services de l'exercice professionnel

6.13 Mise en place d'une démarche d'amélioration continue

7. Acronymes et Glossaire

8. Ressources bibliographiques

DQO : Le référentiel Qualité

Les 4 thèmes :

- Prise en charge et information de l'utilisateur du système de santé
- Dispensation des médicaments et des autres produits autorisés
- Missions et Services
- Moyens nécessaires au fonctionnement de l'officine

→ sont composés de principes faisant chacun l'objet d'une présentation didactique sous forme de fiches

**Démarche
Qualité
Officine**

PHARMACIE ENGAGÉE, PATIENT SÉCURISÉ.



RECHERCHER

ACCUEIL

LA DÉMARCHÉ
QUALITÉ

FOIRE AUX QUESTIONS

TÉMOIGNAGES

ACTUALITÉS

COVID-19

RÉFÉRENTIEL

OUTILS

JE ME LANCE

JE M'ÉVALUE -

LE KIT D'OUTILS À VOTRE DISPOSITION

Le Kit d'Outils Qualité rassemble des documents destinés à faciliter la mise en œuvre des principes du Référentiel Qualité. Il offre au pharmacien titulaire et à son équipe une illustration concrète des applications du référentiel.

Les outils présentés ne sont ni exhaustifs, ni opposables. Les pharmaciens peuvent les ajuster en fonction de leur pratique, ou encore les compléter avec des outils que l'équipe aurait élaborés. Le meilleur outil restera celui qui est à la fois adapté à la pratique quotidienne et approuvé par l'ensemble de l'équipe. Une version modifiable des documents est disponible sur le site pour pouvoir les adapter à votre officine.

!/\ Bon à savoir : retrouvez les outils classés par thème et par sous-thème dans les pages 8 et 9 du kit outil (visualisable en cliquant sur "Télécharger le guide")

KIT D'OUTILS
GUIDE DE
PRÉSENTATION
Démarche Qualité
Officine

[TÉLÉCHARGER LE GUIDE](#)[TÉLÉCHARGER L'ENSEMBLE DES OUTILS](#)[Accédez aux outils qui vous intéressent :](#)

Manage services



Le Référentiel & les Outils ne se substituent pas à la Réglementation

Il est important de rappeler que **ni le Référentiel Qualité, ni les Outils du Kit qui l'accompagnent n'ont vocation à constituer un rappel de la réglementation applicable à l'officine**. Par ailleurs, les éléments développés ne se substituent pas à la réglementation.

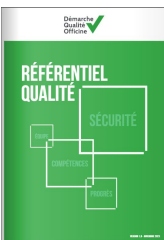
Il est de la responsabilité de chaque titulaire de se tenir informé des évolutions réglementaires et de garantir la conformité de l'officine avec celles-ci (Code de la Santé Publique, Droit du Travail, Droit du Commerce, Bonnes Pratiques...)

Communication vers la patientèle

Grâce à la démarche qualité, le titulaire et son équipe fiabilisent leurs actes et sécurisent leurs pratiques. Afin de sensibiliser leur patientèle à la démarche mais aussi dans le but de valoriser le travail réalisé par l'équipe, **il peuvent communiquer autour de certaines actions en place dans leur officine** (double contrôle, confidentialité, missions et services proposés...).

La communication vers le public doit cependant toujours se faire de manière « conforme à ce qu'exigent la probité et la dignité de la profession » et s'abstenir de tout fait de nature à déconsidérer la profession (Code de déontologie, art. R.4235-3 CSP).

Par ailleurs il est interdit de « solliciter la clientèle par des procédés et moyens contraires à la dignité de la profession » (Code de déontologie, art. R.4235-22 CSP).



La procédure : principes

Une procédure décrit les points clés d'une activité officielle afin d'organiser efficacement son déroulement et d'éviter d'éventuels oublis. Elle permet de stabiliser et d'harmoniser les pratiques au sein de l'équipe. Pour être utile elle doit toujours être présentée et discutée avec l'ensemble des collaborateurs concernés. Elle est généralement conservée au sein d'un classeur qualité (ou dans le cloud documentaire de l'officine) mais elle peut aussi être affichée dans le back office. Sous forme de logigramme (schéma) elle suit une codification présentée dans la légende ci-dessous.

Légende



Abréviations

DP : Dossier Pharmaceutique DMP : Dossier Médical Partagé
BMP : Bilan Partagé de Médication ETP : Education Thérapeutique Patient

Commentaires pour un bon usage

La procédure de délivrance d'un médicament sur ordonnance constitue l'un des fondamentaux d'une démarche qualité à l'officine. Même si elle décrit l'activité la plus récurrente de la vie officinale, les enjeux liés, la complexité de la démarche et la disparité des pratiques justifient qu'on lui accorde une attention toute particulière.

La démarche propose de s'intéresser dans un premier temps au patient et à sa problématique avant d'approfondir vers la recevabilité de l'ordonnance. Cette étape permet de :

- gérer le **respect du secret professionnel** en vérifiant la nature de son interlocuteur
- apporter un suivi dans les traitements notamment en vérifiant le **respect de l'observance par le patient** (prise effective du traitement).
- **identifier - si possible - l'indication thérapeutique** de l'ordonnance afin d'éviter les erreurs de déchiffrage et d'adapter au mieux les conseils autour de l'ordonnance.

Au niveau des vérifications il convient de contrôler systématiquement l'ordonnance en elle-même mais également sa **compatibilité avec le profil du patient**.

De même l'officine **garde une trace écrite de tous les échanges et les arbitrages**. Le pharmacien pourra également s'il le juge nécessaire (dans le cas par exemple où le prescripteur est injoignable) procéder à la rédaction d'une **Intervention Pharmaceutique**.

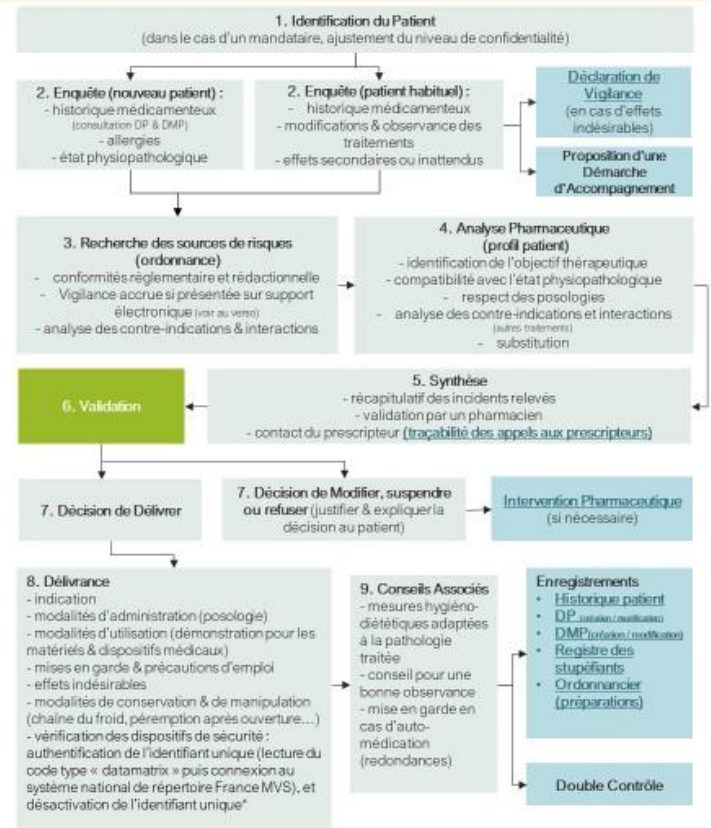
En cas de **présentation de l'ordonnance sur support électronique**, à l'instar d'une dispensation classique, le pharmacien devra :

- vérifier que l'ordonnance est bien authentique et qu'elle comporte bien les mentions légales ;
- prendre contact avec le prescripteur en cas de doute ;
- procéder aux vérifications prévues par les bonnes pratiques de dispensation ;
- reporter sur l'ordonnance les mentions légales habituelles.

Les pharmaciens contribuent à la **lutte contre la falsification des médicaments** :

- les médicaments concernés sont tous les médicaments soumis à prescription médicale obligatoire sauf exception, et certains médicaments sur prescription médicale facultative
- tous ces médicaments comportent deux types de dispositifs de sécurité présents sur les boîtes de ces médicaments : un dispositif **antifractions** et un identifiant unique.
- Pour de plus amples informations sur les modalités de connexion, les pharmaciens sont invités à se connecter sur le site internet de France MVO à l'adresse suivante: www.france-mvo.fr

Références :
Les Bonnes Pratiques de Dispensation (texte opposable)
OGS-Urgent n°2021_25 : Obligations des pharmaciens en matière de lutte contre la falsification des médicaments





MÉMO

M11. LE DOUBLE CONTRÔLE

Le Double Contrôle, en pratique :

Lors des dispensations des erreurs peuvent survenir. La mise en place d'un double contrôle permet de **détecter ces erreurs et de les corriger**. C'est un élément indispensable d'un système d'assurance qualité à l'officine.

Le double contrôle ne remplace en aucun cas l'analyse pharmaceutique effectuée par un pharmacien au moment de la dispensation.

En pratique on distingue 2 variantes de double contrôle :

	Double Contrôle en Direct	Double Contrôle en Différé
Principes	Il est réalisé avant de finaliser la dispensation, par un autre diplômé de l'équipe qui contrôle une seconde fois de visu l'ordonnance et les produits	En fin de demi-journée, ou durant les moments de moindre affluence, à l'aide d'une fonctionnalité du logiciel, un contrôle de correspondance entre les produits prescrits et les produits ayant été facturés est effectué par un diplômé
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'interroger le patient en direct • Résolution immédiate de l'erreur 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de réaliser le contrôle posément.
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Interrompres le travail d'un autre diplômé de l'équipe • Difficulté de justifier la pratique 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle partiel (certains risques liés à l'analyse pharmaceutique sont difficiles à prendre en compte en non présentiel) • L'erreur est corrigée plus tardivement
Facteurs de Succès	<ul style="list-style-type: none"> • Implication de l'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> • L'intégration à l'organisation journalière d'une plage de temps dédiée

Attention : Les erreurs détectées doivent systématiquement faire l'objet d'une traçabilité



MÉMO

M11. LE DOUBLE CONTRÔLE

Présentation de la démarche au patient

Même si la pratique du double contrôle s'est largement répandue dans les officines françaises, ses manifestations ne sont pas toujours bien comprises par les patients et peuvent parfois être mal interprétées. Il est du devoir du titulaire et de son équipe de valoriser cette pratique pour amener les patients à mieux comprendre les interventions croisées au comptoir (double contrôle en direct) ou l'origine des appels aux patients (double contrôle en différé). Il est essentiel de communiquer sur le double contrôle à l'officine, l'information aux patients de cette méthode peut se faire par différents moyens (affichage, dialogue au comptoir).

Exemple de Discours en cas d'appel du patient :

« Madame, Monsieur, nous vous contactons car nous avons mis en place un double contrôle à la pharmacie. Dans le cadre de ce double contrôle nous vérifions une seconde fois en cours de journée chaque ordonnance ; C'est lors de ce second contrôle que nous avons décelé une erreur concernant la délivrance de votre traitement... »





ENREGISTREMENT

GESTION DES INCIDENTS DE DÉLIVRANCE

L'enregistrement : principes

Dans un système qualité la traçabilité est une des composantes clés pour garantir une surveillance des pratiques et permettre l'amélioration continue.

L'enregistrement est un document qui permet de conserver des données en lien avec les activités. Les données renseignées peuvent avoir plusieurs fonctions :

- Permettre le suivi dans le temps d'éléments essentiels au bon fonctionnement de l'officine,
- Vérifier la réalisation effective de certaines tâches,
- Permettre le relevé des incidents,
- Conserver un historique des activités,
- Servir de preuves pour répondre à des exigences réglementaires.

Commentaires pour un bon usage

Finalité :

- Le tableau des incidents de délivrance sert à relever les incidents liés à la dispensation des médicaments. Tout incident avéré doit être notifié.
- Il permet de vérifier la résolution des incidents après leur détection (appel du patient-appel du prescripteur).
- Il est notamment alimenté à la suite du **double contrôle**.

Utilisation :

- **Déclarant** : Indiquez le collaborateur qui renseigne l'incident
- **Nature de l'erreur** : Précisez la nature de l'erreur de dispensation (indiquez les détails)
- **Résolution** : Indiquez la date de résolution de l'incident ainsi que les mesures correctives mises en œuvre
- **Edition d'une fiche d'amélioration** : Si l'incident nécessite d'ouvrir une réflexion sur les pratiques au sein de l'officine il est préconisé d'ouvrir une fiche d'amélioration à l'aide de l'outil dédié.

IMPORTANT : les incidents relevés doivent toujours être suivis d'une résolution





ENREGISTREMENT

GESTION DES INCIDENTS DE DÉLIVRANCE

Date	Déclarant	Nom du Patient et/ou N° de Facture	Nature de l'Erreur				Détails et causes de l'Erreur	Résolution	(Détail et date solution apportée)	Edition d'une fiche d'Amélioration
			Identification	Posologie, dosage, quantité,...	Interaction / Contre- indication	Autre				
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
			<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		<input type="radio"/> Oui

La qualité : cœur de métier de l'activité officinale...

« On ne badine pas avec votre santé »

→ *Valoriser la démarche auprès des patients...*

Madame, Monsieur,

Peut-être avez-vous l'impression que nous prenons du temps pour vous délivrer votre ordonnance?

Nous pratiquons le double contrôle et deux membres de l'équipe diplômés vérifient systématiquement la bonne délivrance de votre ordonnance dans un souci de qualité et de sécurité.



Nouvelle rubrique « Ma DQO perso »

 **Ma DQO Perso**
la qualité à portée de clic.



L'accès au questionnaire
d'**AUTO-ÉVALUATION**,
résultats et attestations



UN TABLEAU DE BORD
récapitulatif
du déploiement
de la DQO au sein de
votre officine



Des **ALERTES**
et **RAPPELS**
personnalisés
(outils mis à jour...)



La possibilité d'attribuer
des statuts aux
OUTILS DQO

- Mis en place
- À mettre en place



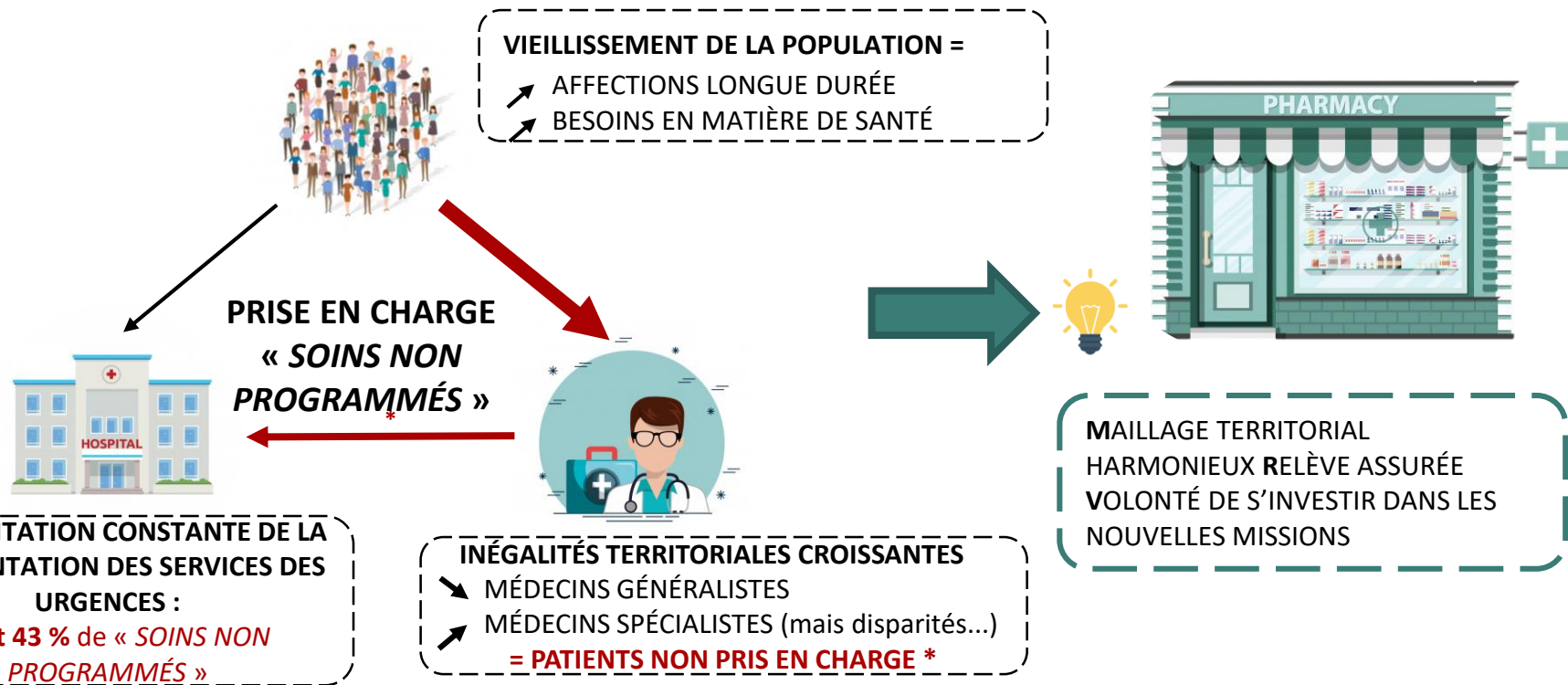


S égur



- Qu'est-ce que le Ségur de la Santé?
- Qu'est-ce que le Ségur du numérique?





ACC S « MENAC  »   DES SOINS DE QUALIT  POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION



Sécurité de la santé

La crise sanitaire et sociale liée au Covid-19 a amplifié l'urgence d'engager des transformations en profondeur afin de maintenir et de développer une offre de soins de qualité et accessible à tous. Le Sécurité de la santé a réuni, du 25 mai au 10 juillet 2020, l'État et les représentants de tout notre système de santé. 33 mesures ont été retenues.

Ce plan massif, reposant sur une enveloppe exceptionnelle de plus de 19 Md€, permettra de relancer les investissements en santé selon les modalités suivantes :

6,5 Md€ mobilisés sur 10 ans

seront spécifiquement consacrés à la **restauration de la capacité financière** des établissements de santé assurant le service public hospitalier. Allégés du fardeau de leur dette, ces établissements pourront relancer leur investissement courant.

1,5 Md€ de crédits programmés sur 5 ans

serviront à **rénover ou créer des places dans les Ehpad** en faisant évoluer les modes de prise en charge des personnes âgées

2 Md€ ventilés sur 3 ans

dont 600 M€ réservés aux Ehpad. Cet investissement aboutira à la création de l'Espace Numérique en Santé

300 M€ étalés sur 10 ans

seront dédiés à la modernisation de l'offre de soins pour les personnes en situation de handicap.

9 Md€ étalés sur 10 ans

permettront de financer directement de **nouveaux investissements** dans les établissements de santé et en ville :

1,5 Md€ pour soutenir l'investissement courant des établissements

6,5 Md€ pour appuyer des projets de transformation de l'offre de soins

1 Md€ de réserve pour pallier les aléas sur 10 ans qui pourraient survenir pendant l'exécution du plan

Le Sécurité de la santé bénéficie du plan France

Relance à hauteur

de 6 milliards d'euros,

qui contribueront à la

modernisation de nos

établissements et à l'amélioration

de la prise en charge des patients.





Qu'est-ce que le Ségur de la santé...?

L'origine du nom vient de **l'adresse du ministère de la santé : la rue Ségur à Paris.**



C'est un plan mis en place par le gouvernement afin de revaloriser les métiers des établissements de santé et d'améliorer l'attractivité de l'hôpital public et des EHPAD.

Ce plan est construit sur **4 "piliers"** :

PILIER 1

TRANSFORMER
LES MÉTIERS ET
REVALORISER CEUX
QUI SOIGNENT



PILIER 2

DÉFINIR UNE
NOUVELLE POLITIQUE
D'INVESTISSEMENT
ET DE FINANCEMENT
AU SERVICE DE LA
QUALITÉ DES SOINS



PILIER 3

SIMPLIFIER LES
ORGANISATIONS ET
LE QUOTIDIEN DES
ÉQUIPES DE SANTÉ
POUR QU'ILS SE
CONSACRENT EN
PRIORITÉ À LEURS
PATIENTS



PILIER 4

FÉDÉRER LES
ACTEURS DE
LA SANTÉ DANS
LES TERRITOIRES
AU SERVICE DES
USAGERS



Comprendre le Ségur du numérique en santé

À regarder ... Partager

Le numérique transforme la santé!

PLUS DE VIDÉOS

0:03 / 2:40

YouTube

Avant de commencer
ce cours, vous devez...

À RETENIR!

Bien comprendre la mutation de l'officine :

- Du papier à l'informatique ...
- De l'informatique au numérique...
- Du numérique à l'intelligence artificielle...

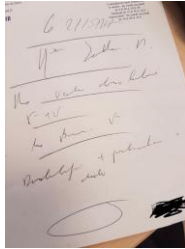
Apprécier la simplification de certaines
taches et de partage des informations entre
professionnels de santé mais problématique....

- de stockage,
- de sécurisation ,
- de piratage

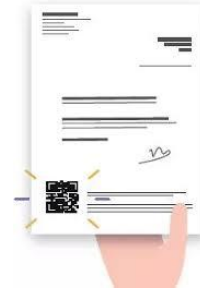
... des données de santé



Avant ...



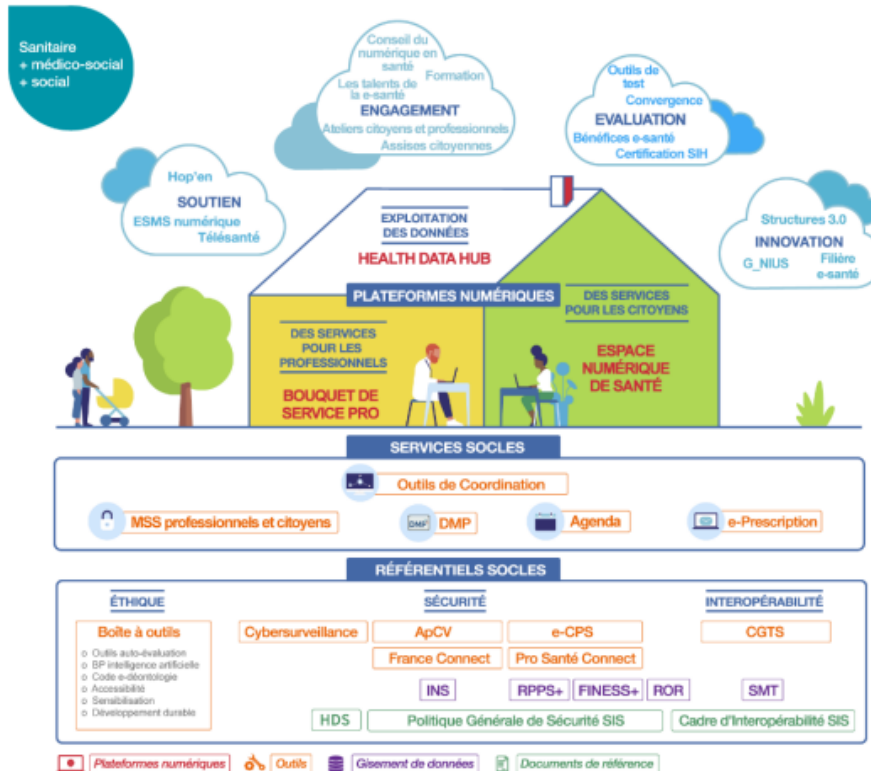
... Après



mon
ESPACE
SANTÉ



Feuille de route du numérique en santé 2019-2022



- ORIENTATION 5**
SOUTENIR L'INNOVATION ET FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS
- ORIENTATION 4**
DÉPLOYER AU NIVEAU NATIONAL DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES DE SANTÉ
- ORIENTATION 3**
ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DES SERVICES NUMÉRIQUES SOCLES
- ORIENTATION 2**
INTENSIFIER LA SÉCURITÉ ET L'INTEROPÉRABILITÉ DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ



Evolution des services : le Ségur du numérique



Objectif :

Généraliser le partage fluide et sécurisé de données de santé entre professionnels et avec l'utilisateur pour mieux prévenir et mieux soigner.

Motivations :

- Mettre les citoyens en capacité d'être **acteurs de leur santé**
- **Partager les informations de santé** entre les professionnels et avec leurs patients
- **Améliorer le cadre de travail** des professionnels de santé et du médico-social



FOUILLE DE ROUTE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ
2023-2027

Mettre le numérique au service de la santé

PRÉVENTION PRISE EN CHARGE

ACCÈS À LA SANTÉ CADRE PROPICE

BUZZ
ESANTÉ

Prévention

Qualité de vie et de la prise en charge

Accès aux soins

LA E-SANTÉ FRANÇAISE

Bouquets de services pour les professionnels

Stratégie d'Accélération Santé Numérique

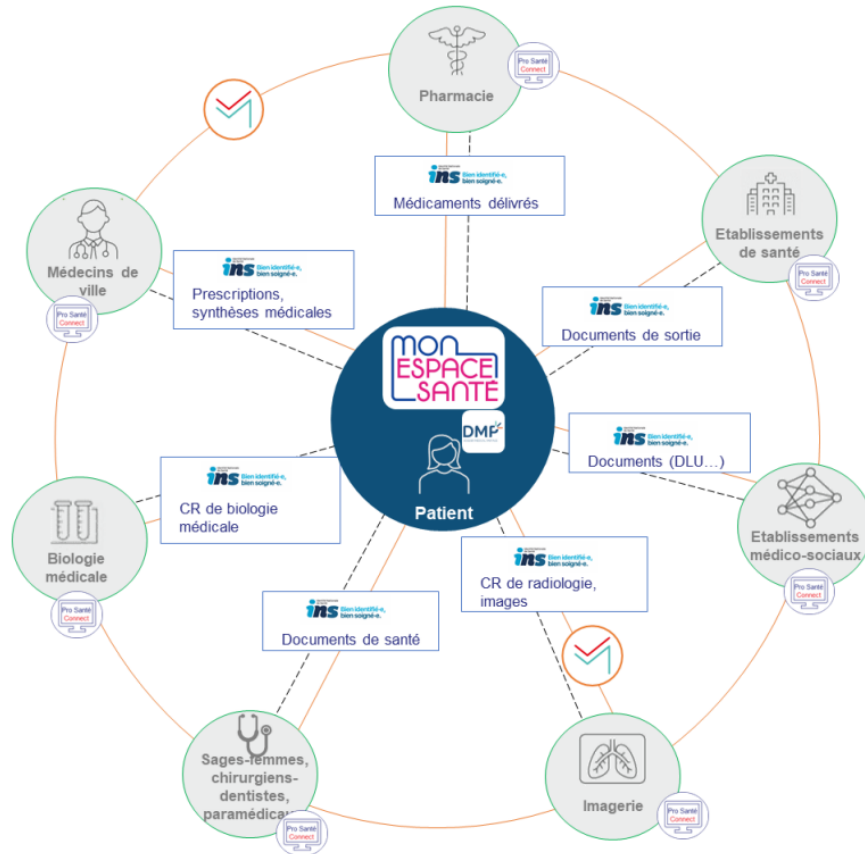
Services sociaux d'identité

Règles sociales

Services sociaux d'échange



- ❑ **Généraliser le partage fluide et sécurisé des données de santé**, en mettant les citoyens en capacité d'être **acteurs de leur santé** et en améliorant le cadre de travail des professionnels.
 - ❑ Accélérer de façon significative en **passant de 10 à 250 millions de documents médicaux échangés d'ici 2 ans**.
 - ❑ **Fédérer l'ensemble des acteurs de santé** (ville, hôpital, social et médico-social) au travers de cas d'usages précis : partage des données de santé, comptes rendus de radiologie, comptes rendus de biologie, documents de sortie hôpital (ordonnances de sortie, lettres de liaison, comptes rendus opératoires, etc.), plan d'accompagnement personnalisé... échangés par messagerie de santé ou transmis au DMP et indexés sur l'INS dite qualifiée.
- = **favoriser les échanges entre professionnels** de la santé et du secteur médico-social
- + **participation active des patients et des usagers** dans l'alimentation de **Mon espace santé**.



Légende



Stockage des données de santé dans le Dossier Médical Partagé



Échanges via les Messageries Sécursisées de Santé



Référencement de documents avec un Identifiant National de Santé

Données



Authentification des professionnels de santé via Pro Santé Connect



ROSP* officinale Numérique et accès aux soins : les éléments de rémunération sur objectifs

Indicateurs socles de la rémunération « Numérique et accès aux soins »

Indicateurs	Type d'indicateurs	Rémunération
Participer à un exercice coordonné	Déclaration sur l'honneur	820 € par an
Disposer d'un logiciel référencé Ségur	Déclaration sur l'honneur	Gratuité de la mise en conformité des logiciels pour les pharmaciens
Disposer d'un LAD certifié HAS (lorsque la certification des LAD par la HAS sera possible)	Déclaration sur l'honneur	200 € par an pendant les deux premières années civiles
Ne pas avoir été condamné pour fraude	Automatisé	-
Utilisation de l'ordonnance numérique pour 70 % des délivrances sur prescription réalisée par un professionnel de santé exerçant en ville (Indicateur effectif à compter 2024)	Automatisé	

Indicateurs complémentaire de la rémunération « Numérique et accès aux soins » visant à développer les échanges numériques

Indicateurs	Type d'indicateurs	Rémunération
Taux de FSE transmises en SESAM-Vitale	Automatisé	Rémunération : 0,064 € par FSE si Taux < 95 % 0,07 € par FSE si Taux ≥ 95 %
SCOR Dématérialisation des PJ	Automatisé	Qualité des PJ transmises au moins égale à 99 %. <ul style="list-style-type: none">• Rémunération 2022 : 418,60 €• Rémunération 2023 : 200 €• Rémunération à partir de 2024 : 100 €
Utilisation DMP	Automatisé	90 % des accompagnements et bilans finalisés (c'est-à-dire avec une fiche bilan) donnant lieu à une alimentation du DMP/dossier médical de Mon espace santé Rémunération : 100 €
Utilisation MSS et le cas échéant d'une boîte aux lettres (BAL) organisationnelle	Automatisé	5 % des délivrances qui donnent lieu à des échanges mail avec usage de la messagerie de santé MSSanté – prise en compte des échanges entre professionnels et avec les patients via la messagerie de santé de Mon espace santé Rémunération : 240 €
	Déclaratif	En cas d'atteinte de l'indicateur ci-dessus et si le pharmacien déclare utiliser une BAL organisationnelle, il peut percevoir une rémunération supplémentaire de 50 €
Utilisation de l'ordonnance numérique	Automatisé	35 % des prescription exécutées via le processus e-prescription : 250 €
Actualisation de la carte Vitale (voir détail ci-après)	Automatisé	Équipement en matériels de mise à jour

Indicateurs complémentaires de la rémunération « Numérique et accès aux soins » visant à améliorer l'accès aux soins des patients

Indicateurs	Type d'indicateurs	Rémunération
Téléconsultation	Automatisé	Forfait équipement la 1re année : 1 225 € Rémunération : 25 € par tranche de 5 téléconsultations, plafonnée à 750 €
Pharmacien correspondant en ZAC et ZIP	Automatisé	<ul style="list-style-type: none">• De 1 à 100 patients : 2 € par patient• Au-delà de 100 patients : 1 € par patient• Plafond annuel de 500 €



L lexique

LEXIQUE DU DIGITAL

Parler et comprendre
le langage numérique



- ❑ E santé
- ❑ ANS
- ❑ ADRI
- ❑ INS
- ❑ DP, DMP
- ❑ Mon Espace Santé
- ❑ Appli Carte vitale
- ❑ E CPS et MSS
- ❑ Sécurisation : Asafo-Pharma , e-prescription, Sérialisation
- ❑ Téléconsultation...

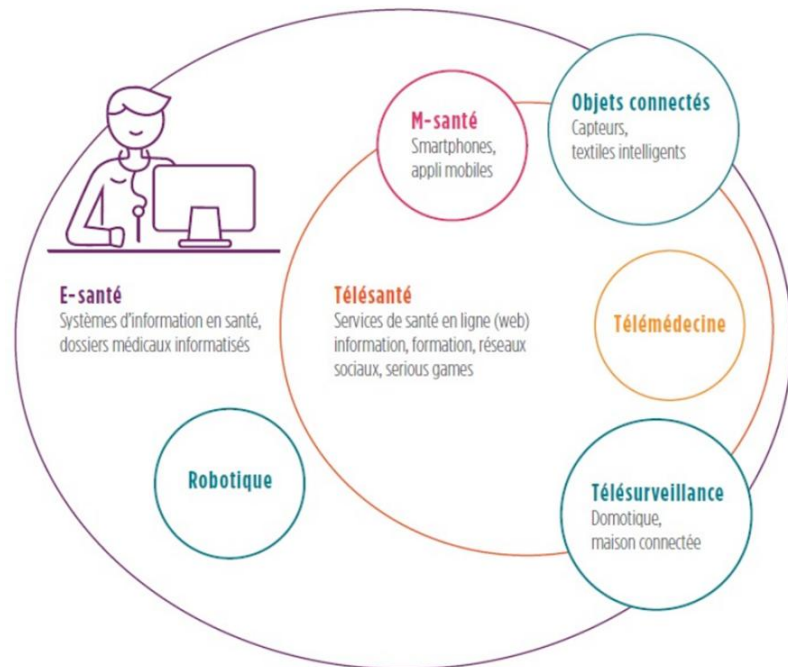
Selon l'OMS :

« services du numérique au service du bien-être de la personne »

c.à.d. comme l'application des technologies de l'information
et de la communication au domaine de la santé et du bien-être.



Définition de la e santé





AGENCE DES SYSTÈMES
D'INFORMATION
PARTAGÉS DE SANTÉ



ANS = Agence du Numérique en Santé



La transformation commence ici

*Décembre 2019...
Au revoir l'ASIP Santé, bonjour l'agence du numérique en santé !*



La e-santé répond à des enjeux sociétaux

Inégalités d'accès aux soins

Vieillessement de la
population

Désertification médicale

Evolution de la
démographie médicale

Hausse des pathologies
chroniques

Prise en charge de la
dépendance

Soutenabilité économique
du secteur de la santé

Défis sanitaires et sociaux
contemporains





e santé



A vous de jouer !

Que signifie ADRI?...

→ *Votre réflexe?*

Le service ADRI
Acquisition des droits intégrée



L'ADRI permet au professionnel de **santé** de récupérer les droits à jour d'un patient pour une facturation fiable et sans rejet avec la FSE

À RETENIR!

ADRI = Acquisition Des Droits Intégrée

The screenshot shows the WinPharma 9.8.484 (MCFC 4.0) interface for 'GRANDE PHARMACIE DE LA POSTE [SERVEUR] - 26/02/2024 - [Facturation (Nouvelle)]'. The main window displays patient information for '23 CAROLINE' and 'Assuré JOSEPH'. A modal window titled 'ADRI' is open, containing the following buttons: 'Appel manuel ADRI', 'Afficher la réponse ADRI', 'Abandonner ADRI pour la facture', and 'Annuler'. The background interface includes fields for 'Assuré', 'Patient', and 'Prescripteur', along with a table for 'Ordonnance' and 'Posologie'.

INS = Identité Nationale de Santé

Qu'est ce que l'INS ?

Avant INS

Un usager, plusieurs identités possibles chez les acteurs qui le prennent en charge



Nom : **LOISEAU**
Prénom(s) de naissance : **Marina, Anne**
Date de naissance : 21/01/1980
Sexe : F



Nom : **DUBOIS**
Prénom(s) de naissance : **Marina, Anne**
Date de naissance : 21/01/1980
Sexe : F



Nom : **DUBOIS LOISEAU**
Prénom(s) de naissance : **Marina- Anne**
Date de naissance : 21/01/1980
Sexe : F

Aujourd'hui

Un usager, une seule et unique identité partagée par tous les acteurs : l'INS

Matricule INS : 2 80 01 75 056 016 18

Nom de naissance : LOISEAU

Prénom(s) de naissance : Marina Anne

Date de naissance : 21/01/1980

Sexe : F

Code lieu de naissance : 75056

Cette **INS** provient des bases de référence nationales, interrogées par l'intermédiaire du **téléservice INSi** intégré au logiciel de gestion de cabinet



INS = Identité Nationale de Santé

Identité nationale de santé (INS) de ses patients

30 juin 2023



L'identité nationale de santé (INS) du patient permet de garantir sa bonne identification numérique, de différencier un patient de son homonyme et d'éviter toute erreur d'adressage. Définition et vérification.

QU'EST-CE QUE L'IDENTITÉ NATIONALE DE SANTÉ (INS) ?

L'identité nationale de santé (INS) est la carte d'identité électronique de votre patient. L'INS du permet de garantir sa bonne identification numérique, de différencier un patient de son homonyme et ainsi de s'assurer que le bon document est envoyé au bon patient.

L'INS d'un patient est constituée de :

- son matricule INS (dans la majorité des cas, il s'agit du numéro de sécurité sociale) propre à chacun y compris pour les enfants ;
- 5 traits d'identité :
 - nom de naissance,
 - prénom(s) de naissance,
 - date de naissance,
 - sexe,
 - code commune du lieu de naissance.





Identité nationale de santé

Nom de naissance : DARK

Prénom(s) de naissance : JEANNE MARIE

Né(e) le : 13/08/1939 Lieu de naissance : 88154

N° matricule INS : 2 39 08 88 154 002 43 Sexe : F

INS = Identité Nationale de Santé





INS = Identité Nationale de Santé

INS et DMP

Alimenter le DMP du patient est essentiel pour que celui-ci puisse retrouver ses documents de santé dans son profil Mon espace santé et pour permettre aux autres acteurs de santé le prenant en charge, comme l'hôpital, de le faire de manière coordonnée avec l'équipe de soins. L'ensemble des professionnels de santé doivent recourir à l'INS pour alimenter le DMP au sein de chaque profil Mon espace santé des patients et envoyer des documents par messagerie sécurisée.

POURQUOI VÉRIFIER L'INS DE SON PATIENT ?

Le médecin peut avoir besoin d'envoyer un compte rendu dans [le Dossier Médical Partagé \(DMP\)](#) d'un patient ou de partager des données par messagerie avec lui. Afin d'éviter toute erreur d'adressage, il est indispensable que le médecin vérifie la concordance entre le patient en face de lui et l'identité nationale de santé (INS) de celui-ci. **Cette vérification de l'identité est à effectuer une seule fois.**



WinPharma 9.8.464 (MCFC 4.0) - GRANDE PHARMACIE DE LAPOSTE [SERVEUR] - 26/02/2024 - [Facturation (Nouvelle)]

Dossier Edition Listes Vente Etat Gestion Location Achats Stock Modules MonGroupement Internet WinStat Aide

FACTURATION

23 CAROLINE

F5 Lire Carte Vitale F6 Scan Ordonnance F7 Facture Subrogatoire F8 Impression Ordonnance Ctrl+Entrée Règlement Ctrl+A Annuler

0,00 € Facture 2 (Ctrl+N)

Assuré

Nom D.C. [REDACTED]

Prénom JOSEPH

No SS 1 31 [REDACTED]

Adresse 26 AVENUE DE PARIS

CP Ville 92320 CHATILLON

Centre 01 921 8951

Téi Dom 06 [REDACTED]

Note

D. visite 12/02/24

Patient

Nom D. [REDACTED]

Prescripteur

Nom [REDACTED]

26/02/2024

26/02/2024

L'INS du patient

Matricule INS : 1310 [REDACTED] 36 (NIR)

Nom de naissance : D.C. [REDACTED]

1er prénom de naissance : JOSEPH

Prénom(s) de naissance : JOSEPH JACQUES MARIUS

Date de naissance : 14/05/1931

Sexe : masculin

Code INSEE : 13055 MARSEILLE

Nom utilisé :

Prénom utilisé :

Justificatif de l'identité : -

Attribut : -

Statut : **Identité récupérée**

Historique de l'INS... Modifier INS Vérifier l'INS Enregistrer Fermer

A payer : 0,00 € 0,00 F CV A115 + 00733931 : 0-0-0-100-0 = 0,00 Total 0 article: 0,00 €

15:08 26/02/2024

WinPharma 9.8.464 (MCFC 4.0) - GRANDE PHARMACIE DE LA POSTE [SERVEUR] - 26/02/2024 - [Facturation (Nouvelle)]

Dossier Edition Listes Vente Etat Gestion Location Achats Stock Modjles MonGroupement Internet WinStat Aide

FACTURATION

23 CAROLINE

F5 Lire Carte Vitale F6 Scan Ordonnance F7 Facture Subrogatoire F8 Impression Ordonnance Ctrl+Entrée Règlement Ctrl+A Annuler

0,00 € Facture 2 (Ctrl+N)

Assuré

Nom D C

Prénom JOSEPH

No.SS 1 31 04 50

Adresse 26 AVENUE DE PARI

CP Ville 92320 CHATI

Centre 01 921 8951

Tél Dom 06

Note

D. visite 12/02/24

Ordonnance Posologie Fiche de

Patient

Nom D

Prescripteur

Nom

L'INS du patient

Matricule INS : 131(36 (NIR)

Nom de naissance : *

1er prénom de naissance : * JOSEPH

Prénom(s) de naissance : JOSEPH JACQUES MARIUS

Date de naissance : * 14/05/1931

Sexe : * masculin

Code INSEE : * 13055 MARSEILLE

Nom utilisé :

Prénom utilisé :

Justificatif de l'identité : *

- Passeport (français) (haut)
- Passeport (étranger) (haut)
- Carte Nationale d'identité (française) (haut)
- Carte Nationale d'identité (étrangère) (haut)
- Titre permanent de séjour (haut)
- Extrait d'acte de naissance (accompagné d'un document d'identité d'un parent)
- Livret de famille (accompagné d'un document d'identité d'un parent) (haut)
- Dispositif numérique d'identification forte (carte nationale d'identité électronique)

Historique de l'INS...

A payer : 0,00 € 0,00 F CV A115 + 00733931 : 0-0-0-100-0 = 0,00

Total 0 article: 0,00 €

WinPharma 9.8.464 (MCFC 4.0) - GRANDE PHARMACIE DE LA POSTE [SERVEUR] - 26/02/2024 - [Facturation (Nouvelle)]

Dossier Edition Listes Vente Etat Gestion Location Achats Stock Modules MonGroupement Internet WinStat Aide

FACTURATION

23 CAROLINE

F5 Lire Carte Vitale F6 Scan Ordonnance F7 Facture Subrogatoire F8 Impression Ordonnance Ctrl+Entrée Règlement Ctrl+A Annuler

0,00 € Facture 2 (Ctrl+N)

Assuré Patient Prescripteur

Nom D... JOSEPH
Prénom JOSEPH
No_SS 1 31
Adresse 26 AVENUE DE PAR...
CP Ville 92320 CHAT...
Centre 01 921 8951
Tél Dom 06...
Note
D. visite 12/02/24

L'INS du patient

Liste des documents Ségur non envoyés au DMP de D... JOSEPH

Date modif	Auteur	Type	Nom du document	Visil p...	Visil re...	Visil PS	Et D.
17/10/2023	LOUIS CAROLINE	Note de vaccination	Note de vaccination				

Qualifier INS Envoyer au DMP Fgmer

Historique de TINS Modifier INS Venirier INS Enregistrer Fermer

Ordonnance Posologie Fiche de

N Produit

remise Qté Montant en €

A payer: 0,00 € 0,00 F CV A115 + 00733931 : 0-0-0-100-0 = 0,00 Total 0 article: 0,00 €

EUR

WinPharma 9.8.454 (MFC 4.0) - GRANDE PHARMACIE DE LA POSTE [SERVEUR] - 26/02/2024 - [Facturation (Nouvelle)]

Dossier Edition Listes Vente Ejaif Gestion Location Achats Stock Modjies MonGroupement Internet WinStat Aide

FACTURATION

23 CAROLINE

0.00 € Facture 2 (Ctrl+N)

F5 Live Carte Vitale F6 Scan Ordonnance F7 Facture Subrogatoire F8 Impression Ordonnance Ctrl+Entrée Règlement Ctrl+A Annuler

Assuré Patient Prescripteur

Nom D C... Prénom JOSEPH No.SS 1 31 Adresse 26 AVENUE DE PAR CP Ville 92320 - CHAT Centre 01 921 8951

Tél Dom 068 Note D. visite 12/02/24

Ordonnance Posologie Fiche de N Produit

A payer 0.00 € 0.00 F CV A115 + 00733931 - 0-0-100-0 = 0.00 Total 0 article: 0,00 €

L'INS du patient

Liste des documents Ségur non envoyés au DMP de D C... JOSEPH

Date modif	Auteur	Type	Nom du document	Visi... p...	Visi... re...	Visi... PS	Visi... Et D.
17/10/2023	LOUIS CAROLINE	Note de vaccination	Note de vaccination				

Qualifier INS Envoyer au DMP Fermer

Historique de l'INS Modifier l'INS Venir l'INS Enregistrer Fermer

WinPharma 9.8.454 (MFC 4.0) - GRANDE PHARMACIE DE LA POSTE [SERVEUR] - 26/02/2024 - [Facturation (Nouvelle)]

Dossier Edition Listes Vente Ejaif Gestion Location Achats Stock Modjies MonGroupement Internet WinStat Aide

FACTURATION

23 CAROLINE

0.00 € Facture 2 (Ctrl+N)

F5 Live Carte Vitale F6 Scan Ordonnance F7 Facture Subrogatoire F8 Impression Ordonnance Ctrl+Entrée Règlement Ctrl+A Annuler

Assuré Patient Prescripteur

Nom D C... Prénom JOSEPH No.SS 1 31 Adresse 26 AVENUE DE PAR CP Ville 92320 - CHAT Centre 01 921 8951

Tél Dom 068 Note D. visite 12/02/24

Ordonnance Posologie Fiche de N Produit

A payer 0.00 € 0.00 F CV A115 + 00733931 - 0-0-100-0 = 0.00 Total 0 article: 0,00 €

L'INS du patient

Liste des documents Ségur non envoyés au DMP de D C... JOSEPH

Contrôle des paramètres d'envoi

Le document Note de vaccination sera envoyé au DMP du patient D C... JOSEPH avec les paramètres de visibilité suivants:

VISIBLE au patient (**irréversible**)
VISIBLE aux représentants légaux du patient (**irréversible**)
VISIBLE aux professionnels de santé

Veuillez confirmer l'envoi

Qualifier INS Envoyer au DMP Fermer

Historique de l'INS Modifier l'INS Venir l'INS Enregistrer Fermer

Confirmer Annuler

WinPharma 9.8.464 (MCFC 4.0) - GRANDE PHARMACIE DE LA POSTE [SERVEUR] - 26/02/2024 - [Facturation (Nouvelle)]

Dossier Edition Listes Vente Etat Gestion Location Achats Stock Modules MonGroupement Internet WinStat Aide

FACTURATION

23 CAROLINE

F5 Lire Carte Vitale F6 Scan Ordonnance F7 Facture Subrogatoire F8 Impression Ordonnance Ctrl+Entrée Règlement Ctrl+A Annuler

0,00 € Facture 2 (Ctrl+N)

Assuré Patient Prescripteur

Nom D... Prénom JOSEPH No.SS 1 31 05 13 055 160 Adresse 26 AV... CP Ville 92320 CHAT Centre 01 921 8951 Tél Dom 06... Note D. visite 12/02/24

L'INS du patient

Liste des documents Ségur non envoyés au DMP de D... JOSEPH

Date modif	Auteur	Type	Nom du document	Visil p...	Visil re...	Visil PS	Et D.
17/10/2023	LOUIS CAROLINE	Note de vaccination	Note de vaccination	⊙	⊙	⊙	●

Mot de Passe ? x

Saisissez votre mot de passe

OK Annuler

Qualifier INS Envoyer au DMP Fermer

Historique de TINS... Modifier INS Vérifier TINS Enregistrer Fermer

A payer: 0,00 € 0,00 F CV A115 + 00733931 : 0-0-100-0 = 0,00 Total 0 article: 0,00 € EUR

15:48 26/02/2024

DP = Dossier Pharmaceutique



La loi n° 2007-127 du 30 janvier 2007 acte le principe d'un Dossier Pharmaceutique (DP) mis en œuvre par le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens et concrétisé par un article dans le code de la sécurité sociale et dans le code de la santé publique

Le pharmacien a l'obligation légale d'alimenter le DP à l'occasion de la dispensation de médicaments ([art. L1111-23 du CSP](#)), prescrits ou non, sauf en cas d'opposition du patient.

Les bénéfices métier : lutte contre la iatrogénie : « mieux connaître », « mieux éduquer », « mieux informer » et « mieux organiser ».

- éviter les interactions médicamenteuses ;
- confirmer un dosage, le nom d'un médicament ou la vérification de la dernière date de dispensation (>80 % des officinaux) ;
- vérifier les dispensations précédentes en cas d'oubli de l'ordonnance par le patient (pour 9 pharmaciens sur 10) ;
- éviter les redondances de traitements et les contre-indications ;
- recueillir des informations pour un bilan partagé de médication ;
- approfondir la relation pharmacien-patient : = élément déclencheur de dialogue & atout clé sur le sujet de l'observance.

3. LE DP EN OFFICINES

DP = Dossier Pharmaceutique

Le 2 décembre 2008, une délibération de la CNIL autorisait la généralisation du Dossier Pharmaceutique (DP) en officine. Dix ans plus tard, cette généralisation est effective et représente le succès de toute une profession.

Retour sur les points clés de cette réussite.

Un dossier de santé leader en Europe



Dix ans après le lancement, le DP et tous les services attendants sont solidement installés dans le paysage sanitaire français. L'Ordre National des Pharmaciens a été précurseur dans la mise en place de cet outil professionnel. D'autres pays européens se sont aujourd'hui engagés dans la même démarche comme par exemple la Belgique avec le DPP (Dossier Pharmaceutique Partagé) et ont également obtenu des résultats significatifs.

Le DP est devenu en dix ans un outil incontournable pour la profession : amélioration de la sécurité de la dispensation, gain de temps dans la reconstitution de l'historique du patient, développement de l'inter professionnalité et de la coordination des soins ...

À la fin de l'année 2019, 99,9% des officines étaient raccordées à l'hébergeur du DP.

Ce déploiement atteint 100 % des officines dans 96 départements.

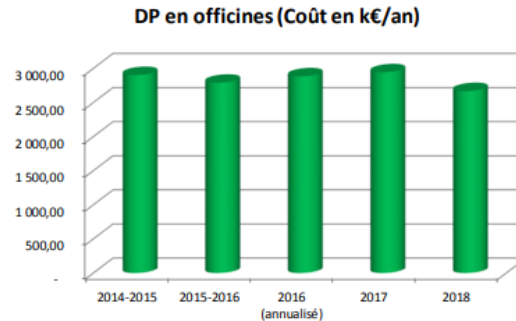




DP = Dossier Pharmaceutique

Budget du DP

Le budget annualisé pour le DP en officines sur les cinq derniers exercices a été le suivant :



Les principaux points à retenir sont :

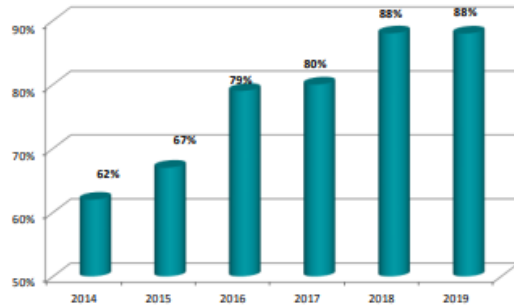
Le nombre de dossiers actifs a atteint 38 600 000.

Le coût annuel par DP actif s'établit à : **7,3 centimes par DP actif.**

Ce ratio-clé est en progrès régulier. Le DP en officines continue à améliorer année après année sa viabilité économique, sans solliciter de dotations publiques.

Le développement de l'usage du DP par les pharmaciens de PUI poursuit sa forte croissance avec un nombre de consultations en constante augmentation : plus de 100 000 consultations cumulées sur les années 2018 et 2019.

De plus, chacune des connexions au DP en établissement de santé aboutit dans 88% des cas à un DP ouvert (voir graphique ci-dessous).

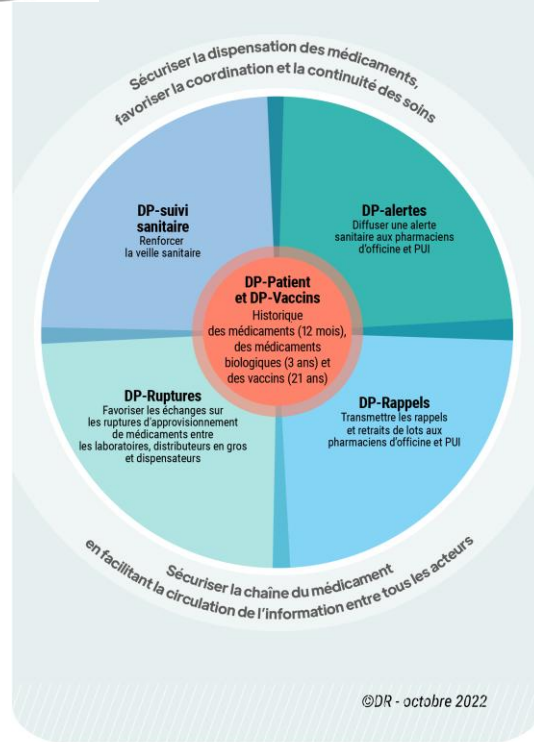


Le budget des années 2018 et 2019 pour le DP en officines est resté maîtrisé sous l'effet notamment de la montée en charge des autres services DP, qui ont permis de mutualiser un certain nombre de coûts fixes. Le nombre de DP actifs est passé dans le même temps à plus de 38,5 millions et le pourcentage d'officines raccordées à 99,9% sur tout le territoire national, métropole et outre-mer.

Dossier Pharmaceutique = DP

À RETENIR!

Les différents services du Dossier Pharmaceutique (DP)



Un outil au service de la santé publique : DP-Patient

Le DP-Patient est un dossier de santé numérique national où sont enregistrés : les **médicaments (prescrits, remboursés ou non) délivrés à un patient**

→ au cours des **12 derniers mois**

→ **3 ans pour les médicaments biologiques**

→ **21 ans pour les vaccins**

Ces données sont stockées de façon sécurisée chez un hébergeur de Données de santé certifié.

Seul le pharmacien d'officine ou de pharmacie à usage intérieur (PUI) et le médecin exerçant en établissement de santé peuvent y accéder dans le cadre de la prise en charge d'un patient.

Tout bénéficiaire de l'assurance maladie disposera d'un DP s'il ne s'y oppose pas.

Depuis avril 2023, la création des DP devient automatique pour les patients qui se présenteront en officine.

Le DP-Patient :

→ permet un suivi thérapeutique,

→ renforce le dialogue pharmacien-patient (compréhension traitements / observance),

→ minimise le risque d'interactions médicamenteuses,

→ outil collaboratif entre les équipes de soins : renforce le lien ville-hôpital.

A vous de jouer !

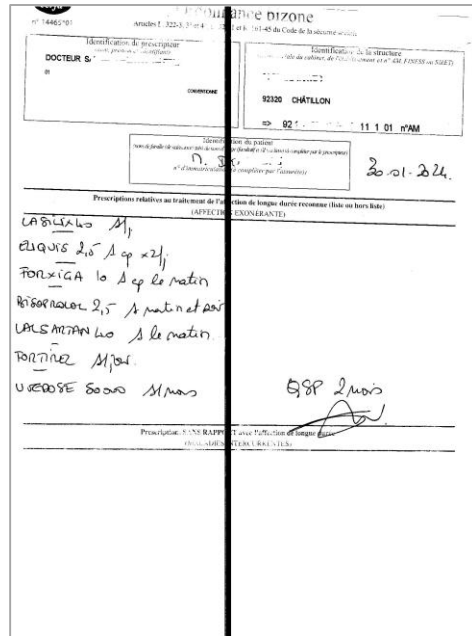
L'équipe vous regarde de manière insistante et vous trouvez ce message en lisant la carte vitale de Mr D...

→ *Votre réflexe?*

The screenshot displays the WinPharma 9.8.464 (MCFC 4.0) interface for 'GRANDE PHARMACIE DE LA POSTE [SERVEUR] - 26/02/2024 - [Facturation (Nouvelle)]'. The main window shows a patient record for '23 CAROLINE' with fields for Assuré, Patient, and Prescripteur. A warning dialog box is overlaid on the screen, titled 'WinPharma', with a robot icon and the text: 'D C... JOSEPH', 'ATTENTION, ATTENTION', 'Vient trop rapidement chercher renouvellement...', 'A suivre.... DONNER 1 MOIS !!'. The dialog box includes an 'Enlever cette note' checkbox, 'OK', and 'Imprimer' buttons. The background interface shows a menu bar with options like 'Dossier', 'Edition', 'Listes', 'Vente', 'Ejat', 'Gestion', 'Location', 'Achats', 'Stck', 'Modules', 'MonGroupement', 'Internet', 'WinStat', and 'Aide'. The bottom status bar shows 'A payer : 0,00 € 0,00 F' and 'Total 0 article: 0,00 € EUR'. The Windows taskbar at the bottom shows the time as 15:07 on 26/02/2024.

Mr D se présente le 28 février avec cette ordonnance et vous dit qu'il a besoin de son renouvellement...

→ Comment procédez vous pour la dispensation?



A vous de jouer !

Ordonnances Client [D | JOSEPH]

Masquer AVR / ANI Vaccins

Date Fact	Dossier	Ordonnance	Opérateur	Code13Réf	Nom	Qté (ucd) bts	Exo	Médecin	Part Client PP Remisé
12/02/24	240011492	30/01/24	5 CHRISTIANE	FSES V1 V1RC	4051895033181 FRESUBIN 2KCAL F DR VAN 300ML 4	3	CV A115	SA... VALERI 0,00	11,61
02/02/24	240008899	30/01/24	7 FABienne	FSES RC	34009 3478388 9 FUROSEMIDE BGA 40MG CPR BT30	1	CV A115	S... VALERI 0,00	2,87
02/02/24					34009 4194567 0 ELIQUIS 2.5MG CPR BT60	1	CV A115		59,97
02/02/24					34009 2664997 5 FORXIGA 10MG CPR BT30 D.U *	1	CV A115		39,31
02/02/24					34009 3022733 6 BISOPROLOL REF 2.5MG CPR BT30	2	CV A115		5,15
02/02/24					34009 3019564 2 UVEDOSE 50000UI BUV AMP2ML 1 *	1	CV A115		2,26
02/02/24					4051895033181 FRESUBIN 2KCAL F DR VAN 300ML 4	2	CV A115		11,61
02/02/24					34009 4928816 8 VALSARTAN BIOG 40MG CPR SEC 30	1	CV A115		4,66
12/01/24	240003001	02/01/24	1 MME LE BRUCHEC	FSEIRC	4051895034997 FRESUBIN DB DR CAPUCC 200ML 4	2	CV A115	M... 0,00	7,69
12/01/24					4051895034546 FRESUBIN 2KCAL FIBRE DRI CHO 200ML4	3	CV A115		9,46
12/01/24	240003000	02/01/24	9 BENEDICTE	FSES RC	34009 3687606 4 REVAVIS INJ SRG0,5ML 1 A/1AIG	1	CV A115	M... 0,00	9,82
12/01/24					34009 3990115 2 PREVENAR 13 PNEUMOPOLIO	1	CV A115		51,32
12/01/24					34009 3004438 4 PNEUMOVAX INJ SRG0,5ML 1 A/2A	1	CV A115		19,69
05/01/24	240001004	02/01/24	5 CHRISTIANE	FSES V1 V1RC	4051895033150 FRESUBIN 2KCAL F DR CHO 300ML 4	1	CV A115	H... 0,00	11,61
05/01/24					4051895033181 FRESUBIN 2KCAL F DR VAN 300ML 4	1	CV A115		11,61
05/01/24					4051895033624 FRESUBIN 2KCAL DRINK FRU 300ML4	1	CV A115		11,61
04/01/24	240000861	04/01/24	23 CAROLINE	VENTE HORS ORDONNANCE RC	3701171701389 PILBOX DAILY BLEU-VERT	1	CV A115		5,90
04/01/24	240000734	02/01/24	6 AUDREY	FSES RC	34009 3478388 9 FUROSEMIDE BGA 40MG CPR BT30	1	CV A115	H... 0,00	2,87
04/01/24					34009 4194567 0 ELIQUIS 2.5MG CPR BT60	1	CV A115		59,97
04/01/24					34009 2664997 5 FORXIGA 10MG CPR BT30 D.U *	1	CV A115		39,31
04/01/24					34009 3022733 6 BISOPROLOL REF 2.5MG CPR BT30	2	CV A115		5,15
04/01/24					34009 4928816 8 VALSARTAN BIOG 40MG CPR SEC 30	1	CV A115		4,66
04/01/24					34009 3018313 7 ATORVASTATINE BGA 40MG CPR B30	1	CV A115		5,21
04/01/24					34009 3025836 1 CHOLECALC.SPP 50000 BUV A 2ML4	1	CV A115		4,48
04/01/24					34009 3021388 5 ACIDE FOLIQUE VIA 5MG CPR BT20	2	CV A115		2,35

- Scan attaché à cette facture
 - Scan attaché est ordonnance
 - Médicament référence
 DP - Données du DP provenant d'autres pharmacies
 - Scan attaché à l'ordonnance originale pour ce renouvellement
 * - Exonération particulière appliquée à la ligne de la facture
 - Médicament générique
 + - Toutes alimentations du DP, y compris locales



2017-2021 | Le Dossier Médical Partagé : « un carnet de santé numérique »

DMP = Dossier Médical Partagé

S'appuyant sur la stratégie nationale de santé 2013-2017, la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé renouvelle les grands objectifs de la politique de santé publique définie par la loi santé de 2004.

À l'entrée en vigueur de la loi, **le 1^{er} janvier 2017, le dossier médical personnel devient dossier médical partagé.**

Les 1ers résultats de la relance du DMP à la suite de son transfert à la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie (CNAM) sont encourageants :

- Avril 2017 : dans les 9 départements pilotes environ **10 000 DMP créés par semaine= soit + 40% vs. 2012.**
- **Avril 2019 : 5 millions de personnes ont ouvert leur DMP**
- mi-2021 : près de **10 millions de DMP ouverts** (> 10% de la population adulte)



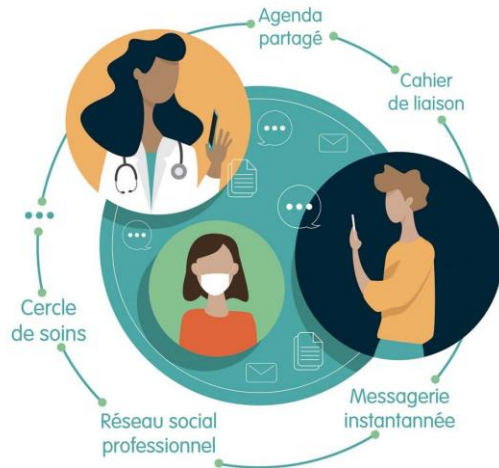
Depuis le 1^{er} juillet 2021, il est **impossible de créer un nouveau DMP.**

Les DMP ouverts avant cette date restent consultables par les patients et les professionnels de santé, qui peuvent continuer à y ajouter des informations...

...Il est remplacé par Mon Espace Santé

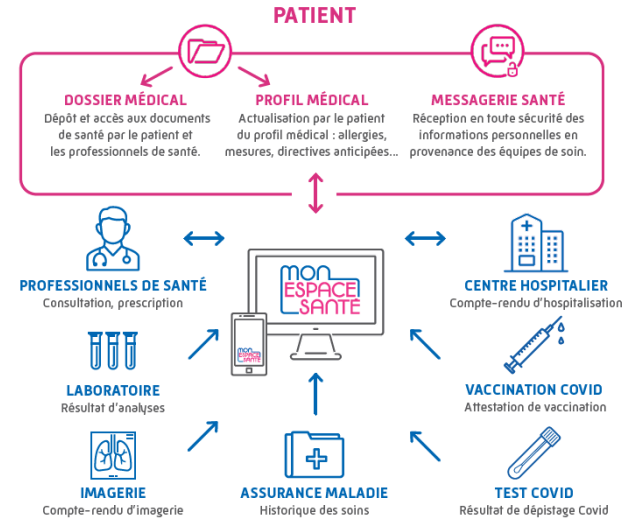
mon ESPACE SANTÉ

- un espace numérique personnel et sécurisé
 - proposé par l'Assurance Maladie et le ministère de la Santé
 - = **carnet de santé numérique de tous les assurés**
- Grâce à ce service, chacun peut participer activement au suivi et à la préservation de sa santé.



À RETENIR!

Mon Espace Santé



2 nouvelles fonctionnalités verront le jour courant 2022 :





← → ↻ 📄 monespacesante.fr/enrolement/activation/accueil ☆ 📄 📄 📄 📄 📄 Redémarrer pour mettre à jour ⋮

mon
ESPACE
SANTÉ

Se connecter

Activer Mon espace santé

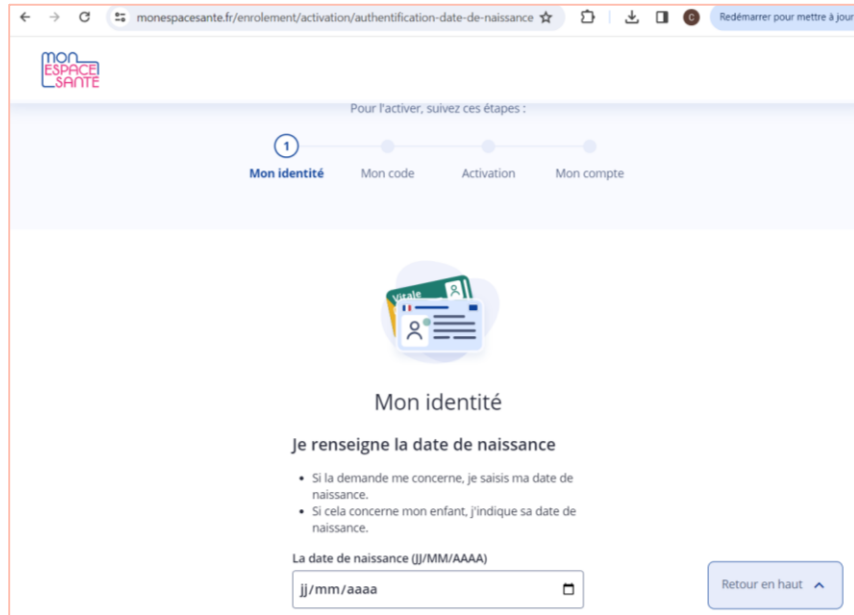
Pour l'activer, j'ai besoin de :

-  Mon numéro de sécurité sociale
Mon numéro de série de carte Vitale
-  5 minutes de mon temps

Commencer

Je peux aussi [clôturer ou m'opposer](#) à Mon espace santé.

Mon Espace Santé



mon ESPACE SANTÉ

Pour l'activer, suivez ces étapes :

1 Mon identité Mon code Activation Mon compte

mon ESPACE SANTÉ

Mon identité

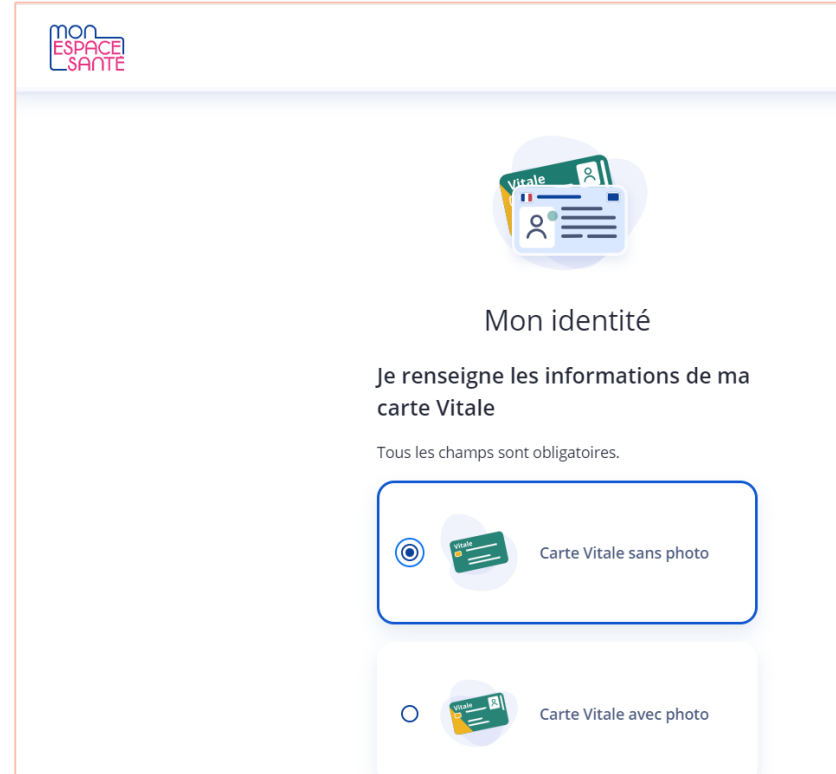
Je renseigne la date de naissance

- Si la demande me concerne, je saisis ma date de naissance.
- Si cela concerne mon enfant, j'indique sa date de naissance.

La date de naissance (jj/MM/AAAA)

jj/mm/aaaa

Retour en haut



mon ESPACE SANTÉ

Mon identité

Je renseigne les informations de ma carte Vitale

Tous les champs sont obligatoires.

Carte Vitale sans photo

Carte Vitale avec photo

Mon Espace Santé

← → ↻ 📄 monespacesante.fr/ssov2/authentication.html?domain=patient&client_id=103-9b2244c2-c776-4566-8853-277d16e2a0a7&tab_id=P01KJ7428Sc ☆

mon ESPACE SANTÉ

Étape 2/2

Je saisis le code d'accès

Je saisis mon code d'accès à usage unique
envoyé au *****3001.

Code d'accès à usage unique

Annuler Se connecter

Mon Espace Santé

mon ESPACE SANTÉ

Je gère l'accès par défaut des professionnels de santé à mes documents

Mes professionnels de santé ont besoin de consulter certains de mes documents pour mieux me prendre en charge. C'est la raison pour laquelle je peux leur permettre d'accéder à certaines informations.

A chaque fois qu'un professionnel de santé consulte un de mes documents, je reçois une notification.

Confidentialité

Mes documents sont visibles aux professionnels de santé habilités

Mes documents sont masqués aux professionnels de santé

Depuis mon profil Mon espace santé, je peux gérer plus finement la visibilité de mes données de santé : je peux sélectionner les documents que les professionnels de santé peuvent consulter ou les masquer, bloquer les professionnels de santé de mon choix, gérer l'accès à mon dossier médical en cas d'urgence.

Continuer

mon ESPACE SANTÉ

Je gère l'accès des professionnels de santé à mes documents en cas d'urgence

En cas d'urgence médicale, je choisis d'autoriser ou non l'accès des professionnels de santé à mes documents de santé.

A chaque accès en cas d'urgence, je recevrai une notification sur mon adresse e-mail.

SAMU
J'autorise le médecin du SAMU à accéder à mes données de santé en cas d'urgence.

Autres professionnels de santé
J'autorise tout autre professionnel de santé à accéder à mes données de santé en cas d'urgence.

Continuer

← → ↻ 📄 monespacesante.fr/medical/profil/commencer

mon
ESPACE
SANTÉ



Je complète les informations de santé de Caroline

Pour retrouver toutes les informations de santé au même endroit, faciliter leur partage avec les professionnels de santé et pour une meilleure prise en charge médicale, je renseigne **l'essentiel des informations de santé**.



Je prends 10 minutes



Je renseigne le profil médical



Je rends accessibles ces informations aux professionnels de santé

[Aller sur Mon espace santé](#)

[Compléter mon profil médical](#)


Mon Espace Santé

1 — 2 — 3 — 4

Mesures Allergies Maladies Traitements


Je renseigne le poids et la taille

En renseignant ces mesures, je peux suivre et partager leur évolution dans le temps avec les professionnels de santé.



Poids

Ajouter +



Taille

Ajouter +


Ignorer cette étape Passer à l'étape suivante

1 — 2 — 3 — 4

Mesures Allergies Maladies Traitements

Je renseigne les allergies

En renseignant ces informations, je permets aux professionnels de santé de mieux adapter les soins et traitements.



Allergie

Ajouter +


Ignorer cette étape Je n'ai pas d'allergie

1 — 2 — 3 — 4

Mesures Allergies Maladies Traitements

Je renseigne les maladies

En renseignant ces informations, je facilite les futures consultations avec les professionnels de santé.



Maladie ou sujet de santé

Ajouter +

Ignorer cette étape Je n'ai pas de maladie ni de sujet de santé

1 — 2 — 3 — 4

Mesures Allergies Maladies Traitements

Je renseigne les traitements complémentaires

En renseignant ces informations, je permets aux professionnels de santé de prendre connaissance de l'ensemble des médicaments et dispositifs médicaux prescrits et des soins effectués.



Traitements

Ajouter +

Ignorer cette étape Je n'ai pas de traitement

Mon Espace Santé

mon ESPACE SANTÉ

Accueil Profil médical Documents Messagerie Catalogue de services

Profil médical

Je complète mon profil médical pour retrouver facilement toutes les informations importantes qui caractérisent ma santé.

J'améliore le suivi de ma santé avec la synthèse de mon profil médical
[Mettre à jour et enregistrer ma synthèse](#)

Mon histoire de santé

Suivi médical

Facteurs de risque

Vaccinations

Mesures

Professionnels de santé

Entourage et volontés

Je renseigne mes professionnels de santé

Pour compléter mon profil médical, je peux renseigner mon médecin traitant ainsi que les autres professionnels de santé que je consulte régulièrement.

Renseigner mon médecin traitant

Rechercher un professionnel de santé à ajouter

mon ESPACE SANTÉ

Accueil Profil médical Documents Messagerie Catalogue de services

Entourage et volontés

Entourage et volontés

Entourage

Je peux renseigner ma personne de confiance, mes contacts d'urgence, mes proches aidants ou aidés. Ces contacts seront communiqués aux établissements de santé en cas d'urgence.

+ Ajouter un contact

Volontés

Directives anticipées

Ce sont vos volontés écrites sur les conditions de votre fin de vie. Faites-vous aider de vos proches ou d'un professionnel de santé pour remplir ce formulaire.

En savoir plus sur les directives anticipées

Comment souhaitez-vous exprimer vos souhaits sur votre fin de vie ?

Je souhaite remplir le formulaire en ligne

J'ai déjà rédigé mes directives anticipées



Accueil

Profil médical

Documents

Messagerie

Catalogue de services



Catalogue de services

Je découvre les services numériques et les applications référencés par l'État, qui peuvent m'accompagner dans ma santé.

[En savoir plus sur la confidentialité de mes données](#)

Tous les services référencés

i Prochainement, je pourrai synchroniser des services avec Mon espace santé pour, par exemple, enrichir mon profil médical.

ameli.fr

ameli.fr
Par CNAM

Le site www.ameli.fr a pour vocation d'informer les assurés du régime général, les professionnels...

AppFine

AppFine
Par Xtrem Santé

AppFine est un portail destiné à faciliter l'échange d'informations administratives et médicales ...



Compte ameli
Par CNAM

L'application Compte ameli est un espace personnel et sécurisé pour les bénéficiaires de l'Assura...

Dépist&vous

Dépist&vous
Par LIBER

Plateforme digitale pour le dépistage et la prévention des cancers

digihosp

Digihosp
Par MIPIH

Votre admission en toute simplicité : préparez votre venue à l'hôpital en effectuant votre admiss...



Doctolib
Par DOCTOLIB

Doctolib vous permet de gérer votre santé plus simplement : Accès aux disponibilités de profess...



Dôme
Par Dôme

Dôme permet aux structures de maintien à domicile de publier des informations relatives aux prise...



Espace patient AP-HP
Par Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP)

L'espace patient AP-HP propose les services médico-administratifs en ligne de l'Assistance Publiq...



Espace patient Medicalib
Par Medicalib

Trouvez rapidement et gratuitement un professionnel de santé à domicile (infirmière, kinésithérap...



FreeStyle LibreLink
Par ABBOTT

L'application mobile FreeStyle LibreLink s'adresse aux personnes atteintes de diabète pour visual...



HEKO
Par BOTdesign

HEKO permet de préparer votre consultation d'anesthésie en complétant des questionnaires médicaux...



ID-U Santé
Par IDTAG

ID-U Santé est votre dossier personnel d'urgence sécurisé qui, en cas d'intervention des services...

Mon Espace Santé



Accueil

Profil médical

Documents

Messagerie

Catalogue de services



Caroline C. ▾

Profil médical



Je complète mon profil médical pour retrouver facilement toutes les informations importantes qui caractérisent ma santé.



J'améliore le suivi de ma santé avec la synthèse de mon profil médical

[Mettre à jour et enregistrer ma synthèse](#)

Mon histoire de santé

Suivi médical ▲

Maladies et sujets de santé

Traitements

Hospitalisations

Handicaps

Facteurs de risque ▾

Vaccinations

Mesures

Mon histoire de santé

Retrouvez ici tous les éléments de votre histoire de santé. Ces données sont visibles par les professionnels de santé autorisés à accéder à vos documents.

[Modifier la confidentialité](#)

Jour

Mois

6 - 10 sur 19 < >

2023

20 novembre 2023



Vaccination ✓
Grippe

[Voir les détails](#)



Délivrance de médicaments et de vaccins



Accueil

Profil médical

Documents

Messagerie

Catalogue de services



Caroline C. ▾

Mon histoire de santé

Suivi médical ▾

Maladies et sujets de santé

Traitements

Hospitalisations

Handicaps

Facteurs de risque ▾

Vaccinations

Mesures

Professionnels de santé

Entourage et volontés

Vaccinations

+ Ajouter une vaccination

Je peux voir mes vaccinations à venir et renseigner celles déjà réalisées. Je retrouve également les vaccinations ajoutées par mes professionnels de santé.



Je n'ai aucune vaccination recommandée ou obligatoire à réaliser prochainement.

[Voir les vaccins à réaliser](#)

Vaccinations déjà réalisées

Je peux télécharger et partager l'historique des mes vaccinations réalisées sous un format proche du carnet de santé papier.

[Télécharger la synthèse des vaccinations](#)

Toutes les vaccinations ▾



Grippe

20 novembre 2023

INFLUVAC TETRA SRG0,5ML A/AIG1

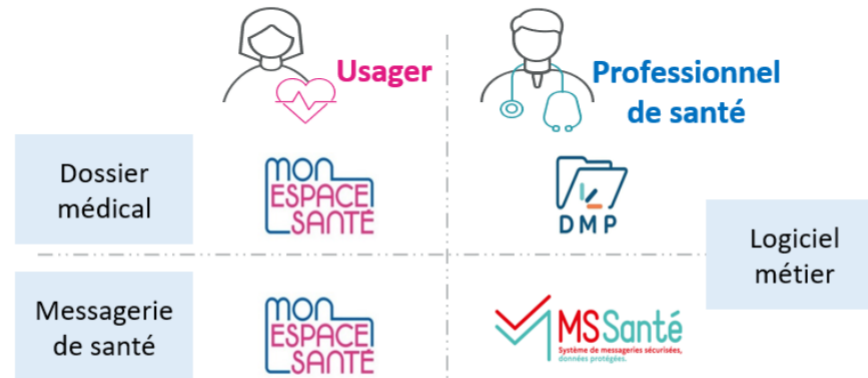
Recommandée

[Voir les détails](#)

Retour en haut ▲

Concrètement, quels impacts sur ma pratique ?

- Vous utilisez votre messagerie MSSanté habituelle pour communiquer avec la messagerie de Mon espace santé de vos patients.
- Vous consultez et alimentez le dossier médical de Mon espace santé (DMP) depuis votre logiciel métier ou le site dmp.fr. Cela vous permet de voir les documents ajoutés par les autres professionnels de l'équipe de soin ou du patient ainsi que les vaccinations et l'historique des soins remboursés. Les documents ajoutés dans le DMP sont automatiquement visibles par les patients dans Mon espace santé afin qu'ils puissent les consulter ou les partager avec leur équipe de soins.
- Vous aurez besoin d'un moyen d'identification électronique (CPS, e-CPS, certificat serveur si vous êtes en structure).





RPPS = Répertoire Partagé Des Professionnels de Santé

À RETENIR!

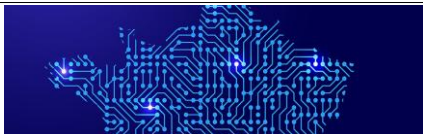
Depuis le 17 juillet 2023, les préparateurs en officine peuvent s'enregistrer dans le **Répertoire Partagé des Professionnels intervenant dans le système de Santé (RPPS)**.

Cela permet à ces professionnels d'obtenir un numéro RPPS (**identifiant unique et inchangé tout au long de l'exercice professionnel**) et d'apparaître dans l'annuaire Santé.

A quoi sert l'identité numérique ?

Activer sa e-CPS pour :

- accéder à son logiciel métier;
- accéder au DMP en consultation via son logiciel métier (sans avoir besoin de se reconnecter);
- accéder à des dizaines de services numériques.
- disposer d'une Messagerie Sécurisée de Santé (MSSanté) ;
- prochainement : accéder au service « Ordonnance numérique » permettant de fluidifier et sécuriser les échanges.



RPPS = Répertoire Partagé Des Professionnels de Santé



Pour obtenir le numéro RPPS, rien de plus simple :

Cas 1 : le titulaire enregistre le préparateur sur le Portail RPPS+.

A la fin de l'enregistrement, le préparateur est informé par mail de son enregistrement, et son numéro RPPS lui est communiqué.

Cas 2 : le préparateur en officine s'enregistre sur le portail RPPS+.

Si le préparateur en officine s'enregistre, le titulaire en officine est responsable de la validation. Ce n'est qu'après la validation que le préparateur est informé par mail de son enregistrement, et son numéro RPPS lui est communiqué.



Qu'est-ce que la e-CPS

La e-CPS est une application mobile permettant d'accéder aux services numériques de santé en mobilité.

Elle possède tous les avantages liés au format numérique.

Son niveau de sécurité est élevé, à l'image de celui de la carte CPS.

Pratique et rapide, elle permet d'accéder via un téléphone mobile ou une tablette électronique aux services numériques de santé raccordés, sans passer par un lecteur de carte à puce.

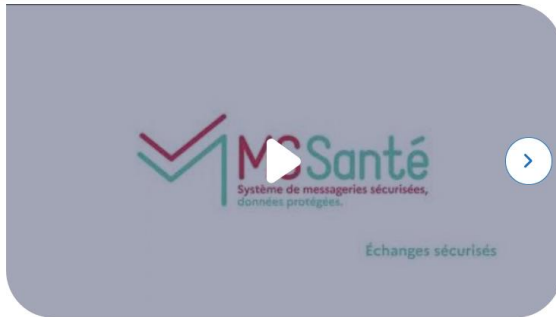
L'application e-CPS fonctionne sur Android et iOS, elle est disponible sur les deux stores officiels Google Play et AppStore.

L'application e-CPS est un des moyens d'authentification acceptés par Pro Santé Connect pour se connecter aux services numériques du domaine de la santé raccordés.

e-CPS :

rapide, pratique et sécurisée, pour accéder à vos services, où que vous soyez avec votre smartphone.

Messageries Sécurisées



Un Espace de confiance

- au sein duquel les professionnels habilités à échanger des données de santé, en ville, à l'hôpital, ou dans les structures médico-sociales, peuvent **s'échanger par mail des données de santé de manière dématérialisée en toute sécurité.**

- MSSanté est soutenu au niveau national, et **fait partie du socle commun des projets e-santé.**
- L'utilisation d'une messagerie professionnelle intégrée à l'espace de confiance MSSanté **n'est pas en tant que telle obligatoire.**
- Tout professionnel de santé est cependant tenu de respecter le cadre juridique encadrant l'échange des données personnelles de santé (article L1110-4 du code de la santé publique) ainsi que leur hébergement (article L1111-8). Les données de santé à caractère personnel sont des données sensibles, protégées par la loi et dont le traitement est soumis aux principes de la protection des données personnelles tels que définis par la loi Informatique et Libertés.



Messageries Sécurisées



Les obligations réglementaires de l'échange de données personnelles

Droit d'accès aux données de santé

Article L. 1111-7 code de santé publique (CSP) (avec l'intermédiaire ou non d'un médecin).

La notion de données de santé comprend celles qui sont des données de santé par nature (antécédents médicaux, maladies, etc..) mais aussi celles qui, du fait de leur croisement avec d'autres données ou en raison de leur destination, deviennent des données de santé en ce qu'elles permettent de tirer une conclusion sur l'état de santé d'une personne (croisement d'une mesure de poids avec d'autres données, etc..).

Définition de la CNIL

Une donnée de santé est une **donnée relative à la santé physique ou mentale, passée, présente ou future, d'une personne physique** (y compris la prestation de services de soins de santé) qui révèle des informations **sur l'état de santé de cette personne** (article 4 du RGPD).

Tout traitement de données à caractère personnel, dont les données de santé, est soumis aux dispositions générales du RGPD, de la loi informatique et libertés et du code de la santé publique (responsabilité de traitement, sécurité des données, formalités préalables, information des personnes concernées, etc.). Au regard des textes cités ci-dessus, le recueil et l'utilisation des données sensibles, telles que les données de santé, sont interdits par principe.





La boîte aux lettres nominative



La boîte aux lettres (BAL) nominative est une **BAL individuelle et personnelle**, utilisée par un seul **professionnel habilité** (Textes réglementaires: article L1110-4 et L1110-12 du CSP et R1110-2 du CSP).

Elle est accessible à ces **professionnels de santé** quel que soit leur secteur d'exercice (sanitaire, médico-social et social). Elle est associée au **numéro RPPS ou ADELI** du professionnel. Elle ne permet pas l'envoi massif de documents.

- Pour créer sa BAL personnelle, le professionnel de santé doit transmettre son numéro RPSS ou ADELI à l'Opérateur de son choix et le cas échéant utiliser sa carte CPS ou e-CPS (obligatoire pour une adresse Mailiz).
- Cette BAL sera construite sous la forme **prenom.nom@xxx.mssante.fr** et publiée dans **l'Annuaire santé**.

Exemples :

- jean.dupont@medecin.mssante.fr
 - nadine.martin@ch-laplage.mssante.fr.
- Les BAL Mailiz proposées par l'Agence du Numérique en Santé permettent de transmettre **2 Go** max par message incluant **10 Mo max** pour les pièces jointes. [Mailiz](#) est une des offres de messageries sécurisées pour les professionnels de santé libéraux.

Messageries Sécurisées



Messageries Sécurisées

confiance

Interopérabilité avec
l'ensemble des messageries
sécurisées partout sur le
territoire français.



Compatibilité avec les
solutions sécurisées
de « Mon espace santé »

Échanges sécurisés

Usages multipliés

E-carte vitale



A green video player interface. In the top right corner, it says 'au cœur de votre pratique' with a small red 'YouTube' logo below it. The main text reads 'TOUT SAVOIR SUR l'appli carte Vitale en 1 minute'. A large play button icon is centered on the right side. A small blue close button is in the bottom right corner.

A light blue graphic with a yellow triangle at the bottom left. The text reads 'L'appli carte Vitale : une activation simple, rapide et sécurisée.' Below the text is a small icon of the 'carte Vitale' app, which is a green square with a white checkmark. A large play button icon is in the bottom right corner.



1998 : Création de la carte vitale

2023 : Création de l'appli carte vitale

E-carte vitale



- **Phase test : 2023** : **Disponible dans 8 départements** :
(Alpes-Maritimes, Bas-Rhin, Loire-Atlantique, Puy-de-Dôme, Rhône, Saône-et-Loire, Sarthe, Seine-Maritime).
- **Juin 2024** : Disponible auprès de 23 CNAM
- **Novembre 2025** : Déploiement France entière

Avantages



- ✓ **Plus de chances que les patients aient leur carte Vitale avec leur smartphone** :
→ garantie de toujours pouvoir faire une télétransmission ;
- ✓ **Feuilles de soins sécurisées et fiabilisées** grâce à l'accès automatique au service de droit ADRI,
→ réduit le risque d'erreurs et de rejets de factures ;
- ✓ **Réduction du risque de contaminations manuportées.**

À RETENIR!

Les médicaments onéreux sont l'objet de trafics de plus en plus nombreux, notamment de réseaux organisés cherchant à revendre à l'étranger certains médicaments onéreux.

Médicaments onéreux

Ces trafics ont plusieurs conséquences :

des risques médicaux



des pénuries potentielles sur certains médicaments



un préjudice financier pour l'Assurance Maladie.



Contrôles renforcés systématiques d'authenticité des prescriptions pour les médicaments les plus onéreux (>300 €) a fait l'objet d'une concertation avec les organisations représentatives des médecins et des pharmaciens, ainsi que des associations de patients et l'Assurance Maladie.

Cette **obligation de contrôle est effective depuis le 24 octobre 2022**

À RETENIR!

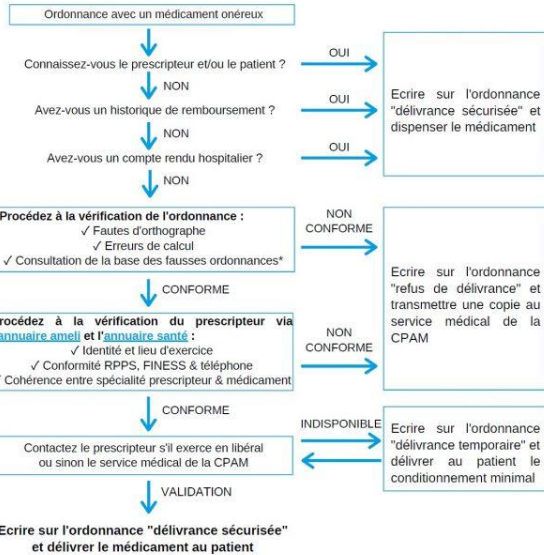
Dispensation Médicaments Onéreux



CONTROLE IMPOSÉ PAR L'ASSURANCE MALADIE

Modalités

Quand ? : à partir du 24.10.2022
Quoi ? : les ordonnances avec un médicament dit onéreux c'est-à-dire à plus de 300€ (prix unitaire public TTC)
Pourquoi ? : éviter le mésusage et lutter contre la fraude
Quelles actions ? : réaliser les étapes de vérification ci-dessous



Avis de l'USPO

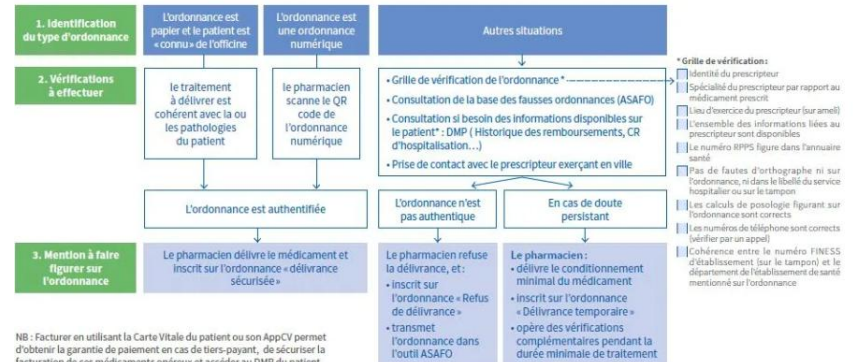
L'USPO a toujours promu le bon usage des médicaments et lutté contre la fraude, mais s'est toujours opposée aux nouvelles modalités d'application proposées sur les médicaments onéreux. L'USPO avait exigé que patients, prescripteurs, pharmaciens d'officine et pharmaciens conseil de l'Assurance maladie soient associés à ces modalités pour en faciliter l'application.

Ces médicaments nécessitent un accompagnement des patients plutôt qu'une mission policière

Médicaments onéreux



MÉDICAMENTS ONÉREUX : COMMENT VÉRIFIER L'ORDONNANCE D'UN MÉDICAMENT DE 300 € PPTC ET PLUS



NB : Facturer en utilisant la Carte Vitale du patient ou son AppCV permet d'obtenir la garantie de paiement en cas de tiers-payant, de sécuriser la facturation de ces médicaments onéreux et accéder au DMP du patient

Téléservice ASAFO-PHARMA

**ALERTE
SECURISEE
AUX
FAUSSES
ORDONNANCES**

→ cet outil permet en effet aux officines de signaler toute suspicion de faux, et aux services de lutte contre les fraudes des CPAM d'alerter rapidement l'ensemble des pharmacies du territoire.

→ Accessible depuis Amelipro

Comment accéder au téléservice « Fausses ordonnances (ASAFO) » ?

- Se connecter à amelipro avec sa carte CPS, e-CPS ou CPE.
- Insérer la carte Vitale de l'assuré ou renseigner son numéro NIR dans la rubrique « Identification du patient ».
- Dans le bloc « Activités », cliquer sur « Fausses ordonnances (ASAFO) ».

1er bilan encourageant à 1 an :

+ de 15 000 suspicions de fausses ordonnances transmises par les pharmaciens
Après vérifications, 3 ordonnances sur 4 confirmées comme étant frauduleuses.

PHARM CORIAT VICKY
Pharmacie d'officine Pharmacie d'officine
6 RTE DU PAVE BLANC
92140 CLAMART

ASAFO-PHARMA

**BIENVENUE SUR LA PLATEFORME D'ALERTE SÉCURISÉE
AUX FAUSSES ORDONNANCES (ASAFO-PHARMA).**

Cette plateforme nationale vous donne accès aux fausses ordonnances en circulation signalées par les organismes d'Assurance Maladie.

Les nouveaux signalements mis à disposition depuis votre dernière connexion sont affichés **en gras**.

Déclarer signalement	Mes signalements	Liste signalements avérés	Recherche d'ordonnances liées au NIR
Signaler à votre CPAM toute ordonnance potentiellement frauduleuse.	Visualiser vos signalements et la suite donnée par votre organisme.	Accéder aux signalements de fausses ordonnances avérés.	Vérifier directement si des fausses ordonnances sont enregistrées pour un

Téleservice ASAFO-PHARMA

Téléservice ASAFO-PHARMA : Liste signalements avérés | CNA

asafo.ps.amell.fr/signalements

Portal Fluid-e com... Écouter radio en lig... Aiguilles médicales... Mes Paiements PHOENIX.LIVE Tous les favoris

l'Assurance Maladie | ameli.pro
Agrim ensemble, protéger chacun

CORIAT VICKY
PHARM CORIAT VICKY
Pharmacie d'officine Pharmacie d'officine
6 RTE DU PAVE BLANC
92140 CLAMART

ASAFO-PHARMA - LISTE SIGNALEMENTS AVÉRÉS

Périmètre visualisé: Ma région National

RÉINITIALISER LES FILTRES/TRIS

Type d'anomalie Date de fin d'instruction CPAM Date ordonnance N°PS ou étab. Nom PS ou étab.
NIR assuré Nom bénéficiaire des soins Prénom bénéficiaire des soins Classe de médicaments
Nom commercial du médicament

+300 dossiers à consulter

10 item(s) Trier par 10

Type d'anomalie	Date de fin d'instruction CPAM	Date ordonnance	N°PS ou étab.	Nom PS ou étab.	NIR assuré	Nom bénéficiaire des soins	Prénom bénéficiaire des soins	Nom commercial du médicament	Document	Dé
Falsifiée	20/02/2026	19/01/2026	751947466	DHELLIER	1821075117120	AMMOURI	HASSAN	TOUJEO 300 UI/ML STYLO 1.5ML 3 ...		
Falsifiée	20/02/2026	08/02/2024	941711046	FRIEDRICH	2800491477035	TIMERA	FATIMATA	SUBUTEX 8MG CPR 7		
								DIPROSONE		

DOCTEUR A. SADFI
GYNÉCOLOGE - OBSTÉTRIQUE
ÉCHOGRAPHIE - COLPOSCOPE - STÉRILITE

11 RUE DE L'ARRIVÉE
95680 ENGHEN-LES-BAINS
TEL : 01 30 10 40 80
FAX : 01 34 17 02 75

N° FAX
95 1008317

le 27/02/2024



- ① Manque 6000/1ml i poudre et Solvant pour Solution Injectable
- ② Doliprane 1000mg 131g pdt ATMs

N° de séru usurpé
NE PAS délivrer sans présentation de la carte vitale pour toute ordonnance présentée
Concerner toutes les prescriptions quel que soit le nom du prescripteur



MEMBRE D'UNE ASSOCIATION DE MÉDECIN LIBÉRAL. LE MÉDICAMENT RECOMMANDÉ PAR CE MÉDECIN EST ACCEPTÉ

Quelques exemples de fausses ordonnances référencées

GH Nord-Essonne
UNITE D'HOSPITALISATION DE COURTE DUREE (UHCD)
JUVISY - LEHÉJUMEAU - ORSBAY
SITE DE LONGJUMEAU

Longjumeau, le 29/11/2023

Monsieur Anatoli **SARBAN**
Né le 04/08/1972
Entrée le : 29/11/2023

URGENCES ADULTES
UNITE D'HOSPITALISATION DE COURTE DUREE (UHCD)

POLE ACCUEIL - SOINS URGENTS ET INTENSIFS

AT
 ALD

Ordonnance de médicaments

Secrétariat médico-administratif :
☎ : 01.64.54.30.36 - 25.07
ℹ : 01.64.54.29.43

Praticiens hospitaliers

Dr Delphine ATTIA
Responsable d'unité

Dr Pierre BRIHIER
Dr Laurence COMBES
Dr Valérie DI MERCURIO
Dr André DRUZYHYNIN
Dr Florence GANTIER-DUFOUR
Dr Cécile MARCEAU
Dr Stéphanie POLINI
Dr Mélanie POUTRAIN-HUYNH

Praticiens attachés associés

Dr Hugues ALBINI LOMANI
Dr Bettina BECKAR KAABIA
Dr Imen ELLEUCH
Dr Khaoula GAFSI
Dr Alaa GHAMSHA
Dr Mohammed Said LEHETHET
Dr André MANANGA
Dr Osmas MBONYINGABO AGABA
Dr Jean Pierre SAMMOUR

Cadre infirmier
Mme Sophie MONTAUDIER

Postes infirmiers
Urgences
☎ : 01.64.54.30.33

UHCD
☎ : 01.64.54.31.46

Docteur DANIEL ESSONNE
30101689213
Service de Pharmacie - HTCD

FINISS : 910110055

1 Groupe Hospitalier, 3 Hôpitaux, 1 direction commune

le 28/10/2023

Mr. Daw chekioua - OHAR
né le / /

① Lyrica 300 - trois cests - uniquement - (RTT) -
trois cp par jours - au matin - midi - et soir -

② nivotal 10 - dix uni uniquement - en gouttes (RTT) -
③ gouttes matin - 5 midi - 8 soir deux par ceste -

③ Valium - 10 dix uni uniquement - (RTT) -
Quatre cp - par jours -

Quantité suffisante pour sept huit jours -

Non renouvelable

dehine le traitement en 2 ou 3 fois départ en voyage 4 15 jours séjour prolongé pour 2 devr mais en un fois

Dr Jean-Lin Cavalerie
Médecin généraliste - ☎ 01 68 76 64 02

Téléservice ASAFO-PHARMA

Dr M. Lassal

60 Rue des Pâquisonniers
75018 Paris

Cabinet Médical
Tél : 01 46 06 25 38
Fax : 01 46 06 83 11
email : m.lassal@wanadoo.fr

Consultations libres : Lundi, Mercredi, Vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 19h
Mardi et Jeudi de 14h à 19h ainsi que sur rendez-vous

PARIS, 19/06/2023
SADRAOUI ZOUHAIR

N° RPPS 10001526382 N° AM 781932104

1) PARACETAMOL 1 g cp (DOLIPRANE 1000 mg Cpr Plq/8)
Prendre 1 comprimé le matin, à midi et le soir 2 boîtes

2) TRAMADOL CHLORHYDRATE 200 mg cp LP 12H (TRAMADOL ARROW LP 200 mg Cpr LP Plaq/30)
Prendre 1 comprimé le matin, à midi et le soir 2 boîtes

2 spécialité(s) prescrite(s)

LASSAL MUSTAPHA

Dr M. Lassal
19/06/2023 10:21:10

Page 1 of 1

Téléservice ASAFO-PHARMA



Les médicaments les plus concernés par les fausses ordonnances

Près de **30 %** des médicaments sont liés au traitement du diabète (insuline, capteurs et bandelettes, médicaments antidiabétiques principalement).

Les autres médicaments les plus concernés sont des **antalgiques** (tramadol, codéïne en sirop, buprénorphine...)

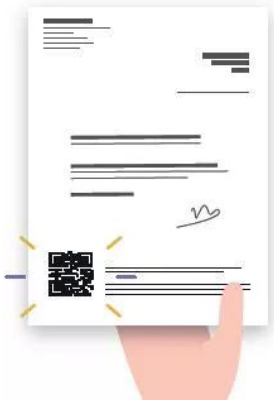
Et des médicaments détournés de leur usage (comme l'anti-épileptique **prégabaline**)

Attention également aux médicaments de PMA...

en 2024, + de 13 millions € de fraudes liées aux trafics de médicaments et aux fausses ordonnances qui ont été détectés et stoppés (contre 11,5 millions € en 2023).



E-prescription



des données de prescription entre les professionnels de santé au bénéfice du patient.




Ordonnance numérique



e-prescription : RH47JAI592VLA09

QR code lisible par le logiciel de la pharmacie


Ordonnance classique



Vérifiez la validité de cette ordonnance en scannant le QR code ci-dessus

QR code renvoyant vers le site de téléconsultation

E-prescription

- Ordonnance numérique
- Service socle du « [Séjour du numérique en santé](#) »
- permet aux patients de retrouver leurs ordonnances au format numérique dans [Mon espace santé](#), grâce à [l'alimentation automatique du DMP](#)

La e-prescription

La sécurisation de la chaîne de dispensation

The diagram illustrates the e-prescription workflow. On the left, a doctor is shown at a desk with a laptop, representing the digital prescription step. An arrow points to a sample digital prescription document. This document includes patient information (Dr. GORE NPS, 23 Avenue de France, 94000 Vincennes, N° RPS: 930001216, N° AM: 98112011) and a list of medications: Insuline Glargine (LANTUS), Repaglinide (DIABETON), Cyméthane (CUMETHAN), Clozapine (Clozapine), and Métoprolol (MÉTO). Each medication entry includes the name, strength, and dosage instructions. A QR code is located at the bottom of the prescription. An arrow points from the QR code to a pharmacist's perspective. The pharmacist is shown scanning the QR code with a handheld device at a pharmacy counter. Text explains that the pharmacist scans the QR code and integrates the prescription into their software. A final illustration shows a pharmacist interacting with a patient at the counter.

Le médecin saisit sa prescription et imprime une ordonnance comportant un QR Code.

Le pharmacien scanne le QR code et intègre la prescription dans son logiciel.

Il peut procéder à des modifications sous réserve d'en informer le prescripteur.



E-prescription

À RETENIR!

Avantages

- ❑ **échanges facilités entre professionnels de santé** : le médecin (via son logiciel métier) peut savoir si l'ordonnance a été exécutée et ce qui a été effectivement délivré au patient ;
- ❑ **authenticité de la prescription garantie** : elle évite d'être confronté à de fausses ordonnances
- ❑ **accès simplifié aux ordonnances**, qui sont mises à disposition du patient via Mon espace santé
- ❑ **transfert automatique des pièces justificatives** et gain de temps associé pour toutes les prescriptions dispensées via le processus d'ordonnance numérique.



La sérialisation en officines pour contribuer à la lutte contre la falsification des médicaments

Qu'est-ce que la sérialisation ?

- un dispositif visant à **renforcer la sécurité de la chaîne de distribution** des médicaments et à **lutter contre leur falsification** introduit par la directive 2011/62/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 qui se décompose comme suit :
 - Un **dispositif anti-effraction pour tous les médicaments**, apposé par le fabricant et vérifié par le pharmacien ;
 - Un **identifiant unique sur chaque boîte de médicament de prescription médicale obligatoire**, apposé par le fabricant et scanné par le pharmacien : le **code datamatrix**

À RETENIR!

→ le code datamatrix contenant

- le n° de série
- le code CIP
- le n° de lot
- la date de péremption



A vérifier à la **délivrance**

A scanner à la **délivrance**

À RETENIR!

La sérialisation en officines pour contribuer à la lutte contre la falsification des médicaments

Où en est la France?

- Les pharmacies françaises doivent respecter leurs obligations juridiques au regard du droit européen.
- Entrée en vigueur le 9 février 2019, l'**objectif de 100% d'officines connectées en France n'est toujours pas respecté. Il doit être atteint dans les plus brefs délais** pour garantir à tous les français une meilleure sécurité et traçabilité des médicaments.
- Depuis le 1er janvier 2024 : Les pharmaciens n'appliquant pas la sérialisation seront sanctionnés par une **amende de 2000 € reconductible chaque trimestre**. (Des pénalités de 8000 € par an)
(les modalités d'application du texte sanctionnant financièrement les pharmaciens qui n'appliquent pas la sérialisation sont parues au Journal Officiel du 1er décembre 2023)



18 482 officines - 90% des officines

Part des officines respectant leurs obligations de sérialisation des médicaments
au 13 mars 2023

Objectif : 100% des officines au plus tôt en 2023



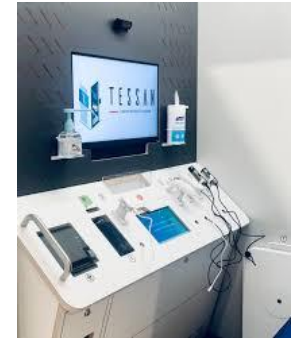
Téléconsultation

Télémédecine :

- Téléconsultation: consultation en distanciel

En pratique, la cabine doit impérativement être équipée :

- D'un **espace de confidentialité** (pièce isolée ou cabine)
- D'un **logiciel de connexion à la téléconsultation**
- D'**objets connectés** (tensiomètre, oxymètre, stéthoscope et otoscope connectés)



- Téléexpertise: permet à un médecin de solliciter l'avis d'un confrère face à une situation médicale donnée (médecins)

- Télésoin (pharmaciens ou auxiliaires médicaux)



Téléconsultation




- Déployée en 2018
- en plein essor depuis la crise sanitaire
- la téléconsultation médicale ne représentait pourtant en 2021 que 3,7% de l'activité des médecins généralistes libéraux.
- Cependant, cette moyenne à l'échelle nationale ne reflète pas forcément la réalité de certains territoires, dans lesquels cette dernière représente plus de 20% des prestations des généralistes.
- Relai de croissance en officine (soir et we)
- Augmentation du flux dans la pharmacie (« patients inhabituels »)

« le véritable atout de la téléconsultation en officine est d'éviter de se rendre inutilement aux Urgences car il y a souvent une pharmacie ouverte ou de garde »

La téléconsultation en Pharmacie

Informations pratiques

 C'est une **nouvelle mission** pour le pharmacien dans le parcours de soins du patient

Une officine doit être équipée :

- 1 D'un logiciel de téléconsultation
- 2 D'un espace de confidentialité
- 3 D'objets médicaux connectés



Le pharmacien a la possibilité **d'assister le médecin** en effectuant un examen clinique

avec des appareils médicaux connectés qui prennent des mesures et des sons transférés en temps réel au médecin.



Le pharmacien bénéficie de :



1225€

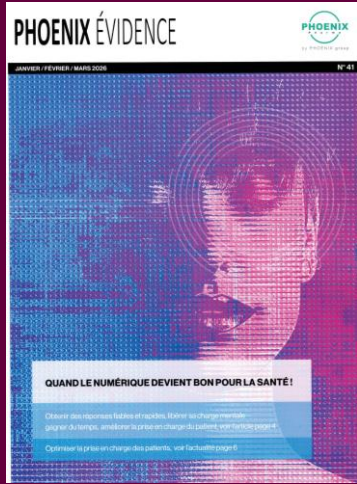
d'aide à l'installation la première année

200€ à 400€

de rémunération supplémentaire pour les téléconsultations effectuées.



Durant la crise du Covid-19, toutes les téléconsultations sont remboursées à 100%



I

Mettre l'intelligence artificielle au service de la santé

État des lieux des actions engagées en matière d'intelligence artificielle en santé pour accélérer l'innovation

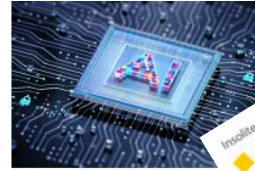
L'IA au service de la santé : accélérer l'innovation pour un système de santé plus efficace, plus humain et plus accessible

A



- Préparer/initier la dispensation
- Sécuriser les dispensations en temps réel
- Optimiser les nouvelles missions, entretiens, bilans





L'intelligence artificielle s'immisce dans les dispensations

Publié le 30 octobre 2024 | modifié le 29 novembre 2024
Par [André-Arnaud Alpha](#)

Intelligence artificielle en officine : s'adapter ou disparaître

Publié le 21 février 2025
Par [Pauline Bluteau](#)

Partager Mettre en favori

Encore frileux à l'idée d'intégrer l'intelligence artificielle dans leur quotidien, les pharmaciens risquent pourtant de manquer une vague qui n'a rien d'éphémère. Selon les experts, les bouleversements sont

L'IA au service des

pharmaciens : un levier contre la fraude aux ordonnances ?

Publié le 5 mars 2025
Par [André-Arnaud Alpha](#)

de médicaments, e-prescription... Quels sont les vrais enjeux et limites des outils de détection comme Asafo et l'IA en pharmacie ? Zoom SUR les défis financiers et technologiques de cette lutte.

« La lutte contre la fraude n'est pas qu'un enjeu comptable. Elle touche aussi aux trafics et aux pénuries de médicaments. Mais qui est prêt à investir dans ces outils de détection ? Certes, l'e-prescription pourra réduire les fraudes. Mais alors qu'elle est censée se généraliser en 2025, je n'en ai exécuté aucune et son adoption à l'hôpital risque de prendre des années », constate Massy Bouhadoun, pharmacien adjoint à la Grande pharmacie de Belleville à Paris et créateur d'OrdoSafe, logiciel de détection de fausses ordonnances. « Or, la fraude par fausses ordonnances porte vraisemblablement sur des centaines de millions d'euros », poursuit-il. L'Assurance maladie, elle, affirmait en avoir détecté à hauteur de 7 mill d'euros en 2022 et 11,5 millions en 2023.

Asafo entre en piste

Pour tenter d'y remédier, la caisse primaire d'assurance maladie France avait lancé, dès 2011, un logiciel destiné à recueillir les sig d'ordonnances suspectes. Ce téléservice d'alerte sécurisée aux fausses ordonnances (Asafo) a été étendu en août 2024 à l'ensemble du territoire. Pour favoriser sa prise en main, la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF) et l'Assurance maladie s'étaient accordées sur une rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp) exceptionnelle de 100 € en 2024, en contrepartie d'une connexion par semaine durant le mois de décembre 2024. En 2025, la Rosp sera de 100 €

Ordonnance made by IA

PAR DIDIER DOURHAN - PUBLIÉ LE 29/01/2026
REACTIONS COMMENTER

Article réservé aux abonnés
Le rejetsorbti entrera bientôt en phase 3 de ses essais cliniques. Nous n'en parlerions pas, s'il ne s'agissait du premier médicament conçu par une IA dont la commercialisation est prévue à l'horizon 2030... Comme la plupart des domaines d'expertise, la santé n'échappe décidément pas à l'intrusion massive et décomplexée de l'intelligence artificielle. Celle-ci contribue déjà efficacement aux diagnostics dermatologiques, biologiques...

Stoppez les vols avant qu'ils arrivent grâce à l'IA en temps réel.

Rejoignez des milliers de commerçants qui ont déjà optimisé leur sécurité avec Veesion. Notre IA détecte et prévient les vols en temps réel dans votre magasin.



La qualité : cœur de métier de l'activité officinale... « On ne badine pas avec votre santé »

→ *Quand l'IA sécurise vos dispensations en temps réel*

The screenshot shows the Phealing website interface. At the top, there is a navigation bar with the Phealing logo, menu items for 'Solutions', 'Nos offres', and 'Ressources', and buttons for 'S'abonner', 'Mon portail Phealing', and 'Réserver une démo'. The main content area is titled 'Pharmacie d'officine' and includes sub-sections for 'Pharmaciens' and 'Préparateurs'. The primary heading is 'Sécurisez votre officine avec Phealing', followed by a list of five benefits: analysis of prescriptions using AI, real-time alerts, double simplified control, traceability of pharmaceutical interventions, and dosage labels and custom dosage plans. A 'Demander une démo' button is located at the bottom left. On the right, there is a large graphic of a white cross with several blue and white capsules scattered around it.

phealing Solutions ▾ Nos offres Ressources ▾ S'abonner Mon portail Phealing Réserver une démo

Pharmacie d'officine Pharmaciens Préparateurs

Sécurisez votre officine avec Phealing

- ✓ Analyse de l'ordonnance grâce à l'IA
- ✓ Traçabilité des interventions pharmaceutiques
- ✓ Alerte en temps réel
- ✓ Etiquettes de posologie
- ✓ Double contrôle simplifié
- ✓ Plan de posologie sur-mesure

Demander une démo

→ Quand l'**IA** sécurise vos dispensations en temps réel

Dr O. BOCRIE
MÉDECIN GÉNÉRALISTE
92800 Puteaux
76°

N° AM: [Barcode]
N° RPPS: [Barcode]

Le 15 sept. 2025

M. U. [Barcode] Né(e) le 20/03/1969

HYDROXYZINE CHLORHYDRATE 25 mg cp (ATARAX)
1 cp 30 min avant le coucher 1 mois

ESCITALOPRAM (oxalate) 20 mg cp
1 cp par jour qsp 3 mois

PARACETAMOL 1 g cp (DOLIPRANE)
1-1-1 qsp 1 mois

HYDROCHLOROTHIAZIDE 25 mg cp (ESIDREX)
1-0-0 qsp 3 mois

BICARBONATE DE SODIUM 1,4 % sol inj/p perf
1-1-1 qsp 15j bain de bouche

AMPHOTERICINE B 10 % susp buv (FUNGIZONE)
1-1-1 qsp 15j

Olivier-Jacques Bocrie

Membre d'une association de gestion agréée. Le règlement des honoraires par carte bancaire est accepté. En cas d'urgence, contacter le 15.

1/1

6

Page d'Accueil Vente 1 Vente 2 Vente 3

Ajouter un produit

Produit

Philippe LAUVERJON

20/03/1969 (56 ans) 1 69 03 51 454 247 94

5 rue du Capitaine Tarron
92140 Clamart
0153679600
courriel absente

Vu le : 29/01/2026

Dossier Thérapeutique

CONTRÔLE DE DÉLIVRANCE

Date prescription 15/09/2025

Date délivrance 19/02/2026

N° du renouvellement

Renouvellement 1

Prescripteur


BOCRIE OLIVIER JACQU (921217477)
Omnipraticien

Op. 1

TOTAL 0,00 €

PRÉCÉDENT VALIDER

11:25 18/02/2026



Portail client

Délivrance en cours

Opérateur 1
déconnexion

[Retour](#) ⚠ Délivrance en cours

ATARAX 25 mg

Comprimé pelliculé sécable 31 par jour 1 mois

(930 comprimés)

Interaction médicamenteuse

Interaction médicamenteuse (Niveau 1 : Contre-indiquée) avec Escitalopram

Ignorer l'alert

ESCITALOPRAM 20 mg

Comprimé pelliculé sécable 1 par jour 3 mois

Interaction médicamenteuse (Niveau 1 : Contre-indiquée) avec ATARAX

PARACÉTAMOL 1 000 mg

Comprimé pelliculé 2 prises uniques

HYDROCHLOROTHIAZIDE 25 mg

Comprimé

BICARBONATE DE SODIUM 1,4 %

Solution injectable iv 2 par jour

AMPHOTÉRICINE B 10 %

Suspension buvable 2 prises uniques

⚠ Interaction médicamenteuse

Escitalopram

ATARAX


Niveau 1 : Contre-indiquée
Synergie d'action entre Hydroxyzine dichlorhydrate et Escitalopram
Risque majoré de troubles du rythme ventriculaire, notamment de torsades de pointes
Source Thesaurus ANSM du 15/09/2023

Niveau 1 : Contre-indiquée
Synergie d'action entre Escitalopram et Hydroxyzine dichlorhydrate
Risque majoré de troubles du rythme ventriculaire, notamment de torsades de pointes
Source Thesaurus ANSM du 15/09/2023


Niveau 2 : Déconseillée
Synergie d'action entre Hydroxyzine dichlorhydrate et Escitalopram
Aucune étude pharmacocinétique et pharmacodynamique de l'escitalopram associé à des traitements allongeant l'intervalle QT n'a été réalisée. Un effet cumulatif de l'escitalopram et de ces traitements ne peut pas être exclu.
Source RCP du 18/12/2025

Dr

N° ANI:



N° APPS:



Le 15 sept 2025

→ Quand l'**IA** sécurise vos dispensations en différé « double contrôle renforcé »

pehealing Portail client Délivrance en cours Opérateur 1 déconnexion

76 déliv. à contrôler cette semaine **Contrôle Manuel** **Alternatives thérapeutiques** **14 déliv. aujourd'hui Statistiques** **Fiches patients**

Délivrances réalisées

Rechercher...

du 12/02/26 au 19/02/26

Afficher seulement mes délivrances

Les plus anciennes

Filtrer par délivrance :
 ÉTATS
 Valide
 Avec alerte
 CONTRÔLE MANUEL
 À contrôler
 À revoir
 Contrôlée
 AUTRE
 Avec suppression de médicament
 Avec commentaire
 Avec intervention
 Sans médicament

✓ GI		↳ LF	↳ Op. 3	19/02/2026 à 12:07
✓ NI		↳ W	↳ Op. 3	19/02/2026 à 11:53
✓ Nj		↳ ZI	↳ Op. 3	19/02/2026 à 11:39
✓ RC		↳ AL	↳ Op. 3	19/02/2026 à 11:33
⚠ -		↳ BC	↳ Op. 1	19/02/2026 à 11:33
✓ KI	e	↳ M	↳ Op. 3	19/02/2026 à 11:11
✓ Af		↳ NI	↳ Op. 1	19/02/2026 à 11:01
✓ DI		↳ AL	↳ Op. 1	19/02/2026 à 10:18
✓ DI		↳ TC	↳ Op. 1	19/02/2026 à 10:17
⚠ -		↳ AL	↳ Op. 1	19/02/2026 à 10:15
✓ M		↳ LF	↳ Op. 3	19/02/2026 à 10:12
✓ M		↳ LF	↳ Op. 3	19/02/2026 à 10:10



winPrescription

Transformer le temps au comptoir

- ✓ Lecture automatique de l'ordonnance
- ✓ Une proposition de délivrance en quelques secondes
- ✓ Une délivrance sécurisée quelque soit l'opérateur

Ordonnance du 12/09/2025

Contrôle de la délivrance

Gasly Pierre | 89 ans

Durand Sophie 04 70 00 01 02

CABINET DE LA PLACE

23 Boulevard de Strasbourg - 3400 Montpellier - Tel. 04 70 00 01 02 - Fax. 04 70 01 02 03

Dr. Jean BIEE BPPS
Médecin Généraliste
Conventionné Secteur 1
M. GASLY Pierre
89 ans

Montpellier, le 12/09/2025

N° PMSIS : 094762591
N° BPPS : 0990002063

Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (Date en haut à droite)

AFFECTION EXAMINÉE

- 1) **CLOPIDOGREL (Hydrochlorure)** 75 mg cp (PLAQUE 75 mg Cpr pelé Plq/30) (3 boîtes)
Prendre par voie orale, 1 comprimé le matin, pendant 1 mois.
Traitement à renouveler 3 fois.
- 2) **AMLODIPINE (bêlédate)** 5 mg gél (AMLODIPINE ALBIS 5 mg Gél Plq/40)
Prendre, par voie orale, 1 gélule le matin, pendant 1 mois.
Traitement à renouveler 3 fois.
- 3) **IRBESARTAN / HYDROCHLOROTHIAZIDE** 300 mg / 12,5 mg cp
Prendre, par voie orale, 1 comprimé le matin, pendant 1 mois.
Traitement à renouveler 3 fois.

Prescripteur sous rapport avec l'affection de longue durée
(MALADIES DIVERSES/CHRONIQUES)

- 1) **FEBUZOSTAT 80 mg cp (ASPIRINE)** 80 mg Cpr pelé Plq/30)
Prendre, par voie orale, 1 comprimé le matin, pendant 1 mois.
Traitement à renouveler 3 fois.

En cas d'absence pour les urgences, merci de composer le 15.

ALD (3)

- 🔗 **Clopidogrel sdz 75mg cpr bt30** x1 ✓
 1 comprimé 1 fois par jour / 1 mois
- 🔗 **Amlodipine 5mg biogaran gélule 30** x1 ✓
 1 gélule 1 fois par jour / 1 mois
- 🔗 **Irbesart/hyd.bga 300/12,5 cp30** x1 ✓
 1 comprimé 1 fois par jour / 1 mois

HORS ALD (2)

- 🔗 **Febuzostat bga 80mg cpr bt28** x1 +
 1 comprimé 1 fois par jour / 1 mois

CONSEIL (1)

Aspirine 1 000mg upsa cpr eff 20 ⚠️

⚠️ Contre-indication
Interaction avec SINTROM 4 MG CPR QUADRISCEABLE 30 | 20/09/25

9,74 €
Gén #1
Serial
Robot

Historique patient

20/09/2025 📄 Durand So...

Sintrom 4 MG CPR Quadrisceable

10/09/2025 📄 Durand So...

Clopidogrel sdz 75mg cpr bt30
Amlodipine 5mg biogaran gélule 30
Irbesart/hyd.bga 300/12,5 cp30
Zymad 50000 ui buv amp2ml

07/08/2025 📄 Durand So...

Clopidogrel sdz 75mg cpr bt30
Irbesart/hyd.bga 300/12,5 cp30
Zymad 50000 ui buv amp2ml

12/07/2025 📄 Durand So...

Clopidogrel sdz 75mg cpr bt30
Amlodipine 5mg biogaran gélule 30
Irbesart/hyd.bga 300/12,5 cp30

Importer

Ajouter

Rescan

Zoom -

100%

Zoom +

Valider



winPrescription

Transformer le temps au comptoir

- ✓ Lecture automatique de l'ordonnance
- ✓ Une proposition de délivrance en quelques secondes
- ✓ Une délivrance sécurisée quelque soit l'opérateur

The screenshot displays the winPrescription software interface with three main panels:

- ORDONNANCE:** Shows a scanned prescription document with a barcode and a signature.
- PROPOSITION DE DÉLIVRANCE:** Displays two verification steps:
 - Vérification disponibilité produit (checked)
 - Vérification règles de substitution (indicated by a double-headed arrow)
- HISTORIQUE PATIENT:** Lists patient history with a search bar:
 - 12/07/24 Renouvellement METFORMINE 1000MG
 - 07/04/25 Ordonnance METFORMINE 1000MG
 - 15/01/25 Ordonnance CANDESARTAN 8MG

At the bottom, a video player controls are visible, showing a progress bar at 0:54 / 12:36 and various playback icons.

Voir la vidéo



→ Exemple de solutions faisant appel à l'IA pour faciliter les missions à l'officine



La plateforme Observia, solution clé en main dédiée aux pharmaciens d'officine

Depuis 2015, la plateforme Observia assure à l'accompagnement des pharmaciens d'officine dans la réalisation de leurs nouvelles missions de suivi des patients chroniques.

Aujourd'hui, ce sont plus de 12 000 entretiens réalisés et plus de 4000 patients inscrits. La plateforme Observia offre des fonctionnalités simples et ergonomiques qui facilitent :

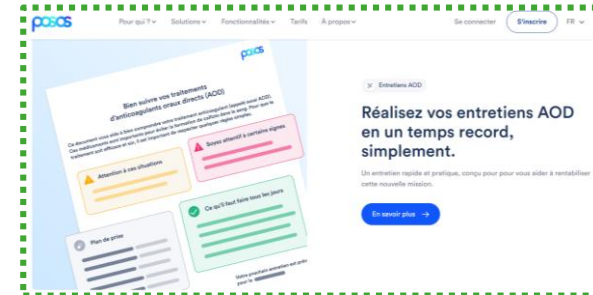
- La réalisation et le suivi des entretiens pharmaceutiques (anticoagulants oraux directs, antidiabétiques oraux, corticoïdes inhalés)
- La réalisation et le suivi des bilans partagés de médication.

Solution clé en main, interactive et pédagogique, la plateforme permet au pharmacien d'officine de bénéficier d'un suivi personnalisé complet et à leur rythme. De gagner en efficacité dans la prescription et le suivi de leurs nouvelles missions, et d'offrir à leurs patients un accompagnement personnalisé de grande qualité.

[Se connecter à la plateforme Observia](#)

	MeSoigner	Bimedoc	Observia	Posos	Lémur	Phcaling
MISSIONS COUVERTES						
Entretien antivitamine K (AVK)	Oui	Oui	Oui	Oct. 2024	Non	Non
Entretien anticoagulants oraux directs (AOD)	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Entretien asthme	Oui	En cours	Oui	Non	Non	Non
Entretien anticancéreux oraux	Oui	Oui	Oui	Oct. 2024	Non	Non
Bilan partagé de médication (BPM)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Analyse pharmaceutique	Différée	Différée	Non	Différée	Différée	Instantanée
TÂCHES AUTOMATISÉES						
Détection des patients éligibles	Oui	En cours	Non	Non	Non	Non
Envoi de questionnaires et rappels de rendez-vous	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Digitalisation des fiches de suivis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Lecture de l'ordonnance	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Proposition d'alternative thérapeutique	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
ENTREPRISE						
Année de création	2013	2018	2013	2018	2020	2019
Tarif mensuel	De 49 à 199 €	60 €	Gratuit	49 €	45 €	De 70 à 150 €

Liste non exhaustive. Informations recueillies avec la contribution de l'entreprise.



Accueil > Gestion de l'officine > Agencement & Équipement

Insolite

Ordonnance made by IA

PAR DIDIER DOUKHAN - PUBLIÉ LE 29/01/2026



Article réservé aux abonnés

Le rentosertib entrera bientôt en phase 3 de ses essais cliniques. Nous n'en parlerions pas, s'il ne s'agissait du premier médicament conçu par une IA dont la commercialisation est prévue à l'horizon 2030... Comme la plupart des domaines d'expertise, la santé n'échappe décidément pas à l'intrusion massive et décomplexée de l'intelligence artificielle. Celle-ci contribue déjà efficacement aux diagnostics dermatologiques, biologiques,...



Mettre l'intelligence artificielle au service de la santé

État des lieux des actions engagées en matière d'intelligence artificielle en santé pour accélérer l'innovation

L'IA au service de la santé : accélérer l'innovation pour un système de santé plus efficace, plus humain et plus accessible

Mettre l'intelligence artificielle au service de la santé

État des lieux des actions engagées en matière d'intelligence artificielle en santé pour accélérer l'innovation

L'IA au service de la santé : accélérer l'innovation pour un système de santé plus efficace, plus humain et plus accessible

Février 2025



Mettre l'intelligence artificielle au service de la santé

État des lieux des actions engagées en matière d'intelligence artificielle en santé pour accélérer l'innovation

L'IA au service de la santé : accélérer l'innovation pour un système de santé plus efficace, plus humain et plus accessible

Février 2025

SOMMAIRE

Les 4 axes de la feuille de route du numérique en santé 2023-2027 posent les bases de la diffusion de l'intelligence artificielle en santé, qui s'enracine dans des valeurs cardinales stables : éthique, souveraineté, durabilité.

Des actions dédiées à l'IA en santé ont d'ores-et-déjà été mises en œuvre dans chacun de ces axes.



PRÉVENTION.....p.6
Développer la prévention et rendre chacun acteur de sa santé avec les systèmes d'IA



PRISE EN CHARGE.....p.9
Redonner du temps aux professionnels de santé et améliorer la prise en charge des personnes avec l'appui de l'IA



ACCÈS À LA SANTÉ.....p.13
Améliorer l'accès à la santé pour les personnes et les professionnels qui les orientent, en intégrant les outils d'IA dans les parcours



CADRE PROPICE.....p.16
Déployer un cadre propice pour le développement des usages de l'IA en santé et construire un modèle économique durable de l'IA en santé sur la base de gains d'efficience

Conclusion et perspectives.....p.23

IA au service de la santé : les 8 idées clés à retenir

À RETENIR!

1) L'IA devient un levier majeur pour transformer les soins

elle sert déjà à :

- l'aide au diagnostic,
- la personnalisation des traitements,
- l'optimisation des parcours patients.

Objectifs améliorer
qualité des soins, prévention et coordination
grâce aux données de santé.

2) Les données de santé sont le cœur stratégique de l'IA

la France dispose d'un patrimoine de données très structuré (DMP, Health Data Hub...).

- Plus les données sont interopérables, plus l'IA est performante.
- Mais leur usage doit rester encadré par le RGPD et la CNIL.

Sans données de qualité, pas d'IA fiable.

3) L'IA doit rester une "aide" au professionnel, pas un décideur

Le rapport insiste sur le maintien de la responsabilité humaine :

- l'IA propose,
- le professionnel dispose.

Une IA au service de l'humain,
transparente et explicable

4) Un énorme enjeu de formation des professionnels de santé

Besoin majeur de montée en compétences :

- comprendre les biais algorithmiques, les « hallucinations »
- savoir interpréter une recommandation IA,
- garder un esprit critique.

L'IA modifie les métiers
maisne remplace pas les soignants!

IA au service de la santé : les 8 idées clés à retenir

À RETENIR!

5) L'interopérabilité et les services socles sont indispensables

Pour que l'IA fonctionne en pratique :

- INS, MS Santé, Mon Espace Santé, e-prescription...
- doivent être utilisés massivement.

L'IA dépend de l'écosystème numérique construit par le Ségur.

6) Les perspectives : prévention et médecine personnalisée

Parmi les usages prioritaires cités :

- repérage précoce des pathologies,
- analyse des parcours de soins,
- optimisation logistique (stocks, flux).

L'IA est vue comme un outil pour anticiper plutôt que seulement traiter.

7) Les risques majeurs identifiés

- biais algorithmiques → décisions injustes,
- dépendance excessive aux outils,
- cyber-risques et fuites de données,
- fracture numérique entre patients ou professionnels.

Une IA mal utilisée peut dégrader la qualité des soins

8) La souveraineté et la régulation deviennent centrales

L'ANS insiste sur :

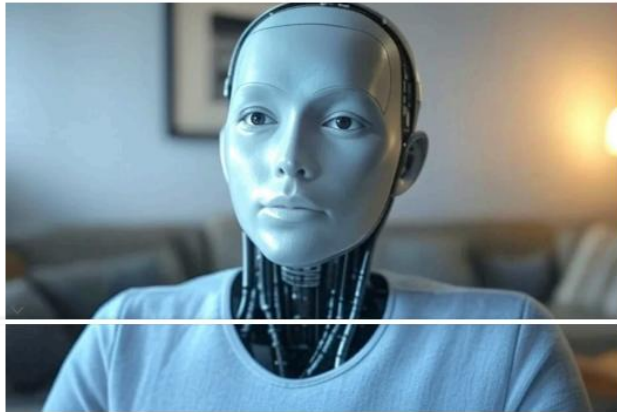
- la nécessité d'une IA européenne souveraine,
- l'intégration du règlement européen AI Act,
- des certifications et référentiels de sécurité

Objectif : garantir une innovation éthique, sécurisée et responsable.

→ Comprendre les limites de l'IA est tout aussi important que de connaître ses capacités...

Qu'est-ce que l'IA ne peut pas faire (pour l'instant) ? 20 exemples

par Team Yiaho / 10 commentaires / L'actualité de l'IA / décembre 29, 2024



- **Comprendre le contexte culturel** : L'IA peut traiter des données, mais elle ne comprend pas les nuances culturelles et les références spécifiques qui peuvent influencer le sens d'un message.
- **Éprouver des émotions authentiques** : Bien que les IA puissent simuler des émotions, elles ne peuvent pas réellement ressentir ou comprendre des émotions humaines comme la joie, la tristesse ou l'amour.
- **Prendre des décisions éthiques complexes** : Les algorithmes peuvent suivre des règles, mais ils ne peuvent pas naviguer dans des dilemmes moraux où il n'y a pas de réponse claire.
-
- **Prendre en compte des variables imprévues** : Les modèles d'IA sont souvent basés sur des données historiques. Ils peuvent avoir du mal à s'adapter à des situations inconnues ou à des événements imprévus.
- **Interagir de manière humaine** : Bien que les IA puissent simuler des conversations, elles ne peuvent pas établir de véritables liens émotionnels avec les gens comme le ferait un humain.
- **Comprendre des émotions humaines complexes** : L'IA peut identifier des émotions dans des expressions faciales ou des tonalités vocales, mais elle ne peut pas vraiment comprendre des émotions complexes comme la jalousie ou la nostalgie.
- **Faire preuve d'empathie réelle** : Bien que l'IA puisse être programmée pour reconnaître et répondre à des émotions, elle ne peut pas éprouver de l'empathie authentique.

METHODO

Quelques sites de références :



Ceci **n'est pas** un Picasso !!!



→ En professionnel de santé vous ne devez vous fier qu'à des **sources d'informations fiables et officielles !**

M ETHODO

Quelques sites de références :



A l'heure **des fake news** ou il est de plus en plus difficile de distinguer le vrai du faux...



→ En professionnel de santé vous ne devez vous fier qu'à des sources d'informations fiables et officielles !



Profitez de votre nouvel outil numérique de révision!
Accessible avec les codes ci-dessous

OUTILS NUMERIQUES ET IA A L'OFFICINE
Ajouter une introduction

Contenu Résultats Collaborateurs & Étudiants 0 Paramètres

Chapitres & Questions 28

- Site internet DQO
- Outils numériques et IA à l'officine
- Séjour de la Santé et du numérique

Partagez ce lien


<https://app.wooflash.com/join/YKXAPUS...> Copier

Partagez ce code

YKXAPUS7 Copier

Emails ou noms d'utilisateurs

ex : étudiant@uni.edu ou JeanDupont Inviter



↓

Teams Email Facebook WhatsApp



MERCI

informatiquegifs.com